



# Universités & Territoires

n°88

25 septembre 2012

## sommaire



**3/6 :** Entretien de rentrée avec Geneviève Fioraso. **7/12 :** Partenaires : Afev, AFIJ, ADELE, AVUF et CPU. **13/19 :** Territoires. **20/26 :** Universités. **33/36 :** Débats et rebonds. **37 :** Brèves



L'AVUF, l'AMGVF et l'AdCF ont été reçus par Mme Fioraso le 11 septembre 2012. Photos X.R.Pictures.

## éditorial

# Lettres du Québec

**Le mouvement étudiant québécois a marqué le début de l'année 2012. Il est toujours bon de regarder ce qui se passe « ailleurs ». Non pas que l'herbe y soit systématiquement plus verte, mais tout simplement parce que les crises sont de tous temps riches d'enseignement.**



Par Nicolas Delesque  
Directeur de la publication

La réponse étudiante est immédiate : concert de casseroles, forme innovante de manifestations avec les « *tous nus dans la rue* », mais également dans de nouvelles villes de la province... Le conflit ouvre alors une crise politique : les élections anticipées conduisent à une victoire de l'opposition qui promet de revenir sur l'augmentation. Les AG étudiantes votent depuis mi-Août la reprise des cours afin de ne pas perdre une année de scolarité.

(Suite Page 2)



Page 27 à 32 :  
Compte-rendu  
du séminaire  
de Villeurbanne  
du 3/07/2012  
**Villes  
périphériques  
et enseignement  
supérieur.**

## tendance

**L'enquête 2011 d'Erasmus Student Network France** sur les « *Échanges internationaux, employabilité et valeur ajoutée* » montre que la maîtrise de la langue anglaise augmente de 75% et l'aptitude à travailler dans une équipe multiculturelle de 74%.

INFO + : [www.izesn.fr](http://www.izesn.fr)

## Partenaires



(Suite de l'éditorial)

Derrière la question de la hausse des droits voulu par l'ancien gouvernement québécois se posait en réalité la question du financement des universités. L'argument principal des défenseurs de la hausse reposait sur la comparaison du montant des droits d'inscriptions avec les autres provinces du Canada. Selon eux, la somme globale consacrée par étudiant dans les deux systèmes expliquerait la différence de qualité des enseignements entre les universités du Québec et celle du reste du pays.

En France, deux enseignements peuvent être tiré de ce « *Printemps Érable* ».

Le premier, nous rappelle qu'une des composantes principales des universités sont les étudiants ! A l'heure ou, comme la rappelé à juste titre, Geneviève Fioraso Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, un des enjeux actuel est la démocratisation de l'université et donc la lutte contre l'échec au niveau des licences, il serait souhaitable trouver les moyens de réellement consulter les étudiants. La difficulté, par exemple, à faire avancer l'idée simple de faire évaluer les cours par les élèves eux-mêmes – pratiques répandues dans la quasi totalité des universités des pays développés- montre que le chemin qui reste à parcourir est encore immense.

Le second enseignement est l'articulation entre la recherche et l'enseignement. Contrairement à ce qui avait été mis en avant par le gouvernement de la province, le financement des universités québécoises, rapportés au nombre d'étudiant, est supérieur à celui des universités de l'Ontario voisin. Dans cette effervescence québécoises, la revendication pour un rééquilibrage du financement entre recherche et enseignement, dénonçant l'importance des fonds publics allant à la recherche « *commercialisable* », est appArrue. Avant d'en arriver à ce type d'opposition en France, il serait pertinent de clarifier les relations entre recherche et enseignement, leur mode de financement respectif, mais aussi leur gouvernance au niveau de chaque établissement.

La vie étudiante, avec l'autonomie des universités et ses conséquences sur le développement de leur attractivité, devient un enjeu dans les stratégies à mettre en place. Il devient urgent de jeter les bases d'une gouvernance de site associant les acteurs concernés, établissements, CROUS, collectivités, mais aussi et surtout les étudiants eux-mêmes. Les mouvements de ces derniers mois ont montré que la jeunesse avait soif de participation. La démocratisation de la réussite aux diplômés du supérieur ne pourra se faire se faire sans eux, faisons leur confiance et donnons leur les moyens d'organiser leur participation. ■

INFO + [www.bloquonslahausse.com](http://www.bloquonslahausse.com)

## Des news de l'AVUF

**22 et 23 novembre l'AVUF organise un colloque sur le thème suivant : « Rôle et ambition des villes dans le paysage de l'enseignement supérieur français ».**

Le paysage universitaire français a connu de fortes évolutions au cours des 20 dernières années et s'apprête à vivre à nouveau des changements importants, préparés très prochainement par les Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et qui préfigureront peut-être un rôle accru pour les collectivités territoriales. Alors que les villes n'interviennent généralement qu'en bout de chaîne, pour cofinancer les gros équipements ou intervenir sur le cadre de vie des étudiants, la LRU, l'opération Campus ou l'Idex, ont déjà conduit beaucoup d'entre elles à une ambition plus globale, dans la mesure où l'enseignement supérieur et la recherche sont des vecteurs importants d'attractivité et de qualification des territoires.

L'AVUF, qui travaille sur ces sujets depuis 1993, a engagé au printemps 2012 des travaux conjoints avec les autres associations du « bloc local » : ADCF, FNAU, AMGVF, FVM, ACUF et avec la Conférence des Présidents d'Université, visant à mesurer le poids réel et méconnu des villes et des agglomérations dans l'ESR en France. Au sein de l'AVUF, Lille Métropole a pris en charge les travaux concernant la vie de l'étudiant, qui peuvent maintenant faire l'objet d'une première restitution. Cette restitution s'effectuera dans un cadre beaucoup plus large, portant aussi sur la valorisation de la recherche et plus généralement sur la place des collectivités locales dans l'évolution du paysage universitaire, avec des débats, des exposés de spécialistes et des tables rondes, au cours des ces deux journées du 22 et 23 novembre à Lille. ■

INFO + [www.colloques-avuf.com](http://www.colloques-avuf.com)

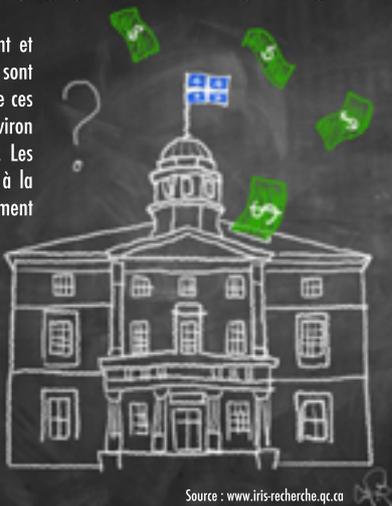
## LES UNIVERSITÉS SONT SOUS-FINANÇÉES?

Les universités québécoises reçoivent 2859 \$ de plus par étudiant et étudiante qu'en Ontario. Parallèlement, 1,2 milliards de dollars sont consacrés à la recherche, surtout pour l'intérêt du privé. À côté de ces fonds, une nouvelle hausse des frais de scolarité ne fournirait qu'environ 200 millions de dollars... On est donc loin du sous-financement. Les universités sont surtout mal-financées : plus d'argent est alloué à la recherche commercialisable, au détriment des budgets de fonctionnement et d'enseignement. C'est le temps de revoir nos priorités.

ENSEMBLE,  
BLOQUONS  
LA HAUSSE.

[www.bloquonslahausse.com](http://www.bloquonslahausse.com)

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante



Source : [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)

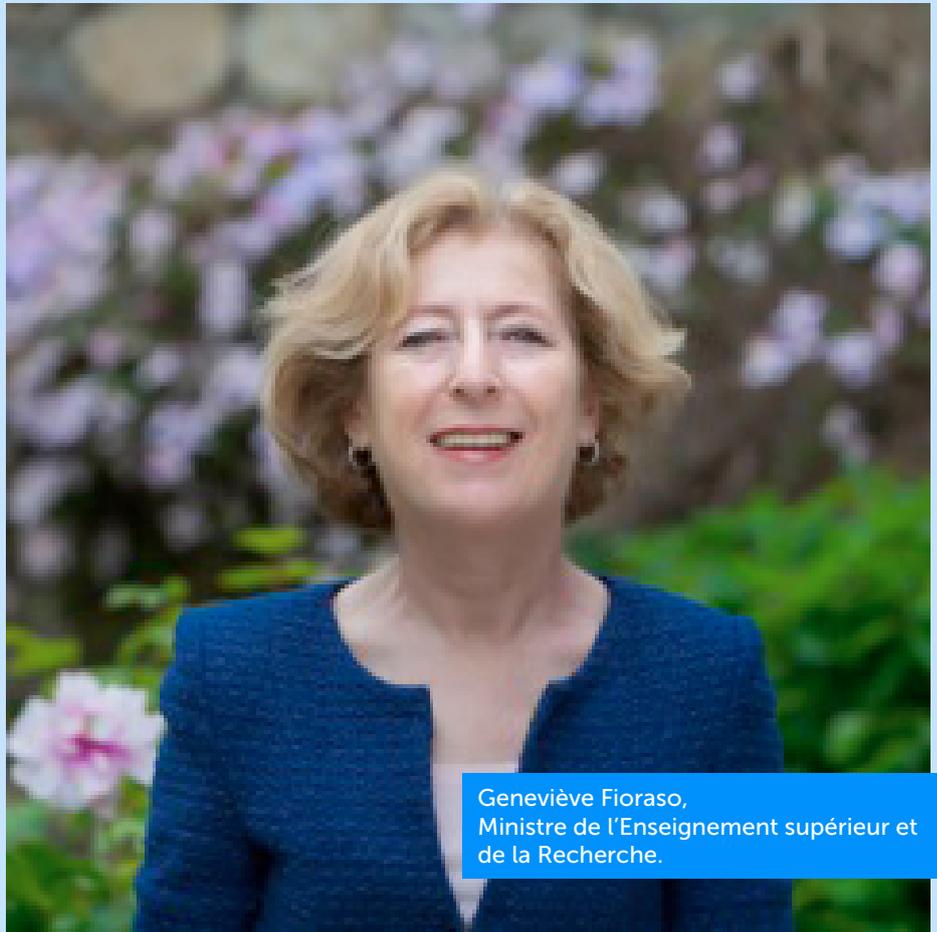
# « Le campus dans la vie »

*Geneviève Fioraso est depuis le 16 mai 2012 Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle a été de 2008 à 2012 adjointe chargée de l'université, de la recherche, de l'économie et des relations internationales de la ville de Grenoble. Entretien exclusif de rentrée.*

**C'est votre première rentrée comme Ministre et vous avez choisi d'initier des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. Vous avez annoncé que les régions seraient co-organisatrices, quelle est la place pour les villes et leurs agglomérations ? D'un point de vue général, comment souhaitez-vous associer les acteurs des territoires ?**

Ces Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche se veulent un lieu de débats, de dialogue, ouvert sur la société. L'enjeu est de replacer l'enseignement supérieur et la recherche au cœur des grands enjeux de société, des enjeux économiques et culturels de notre pays, dans une perspective mondiale. Après une phase de consultation, nous avons souhaité une organisation en deux temps : d'abord au niveau territorial puis national, en associant tous les acteurs scientifiques, universitaires, mais aussi socio-économiques, étudiants, et citoyens. **Le rôle des territoires est très important. Ils doivent être des acteurs du changement car ils sont au plus près des préoccupations des citoyens.** Les Régions organisent les Assises à parité avec l'État, mais toutes les collectivités y seront associées à commencer par les métropoles, et les intercommunalités, très présentes dans les projets universitaires et de recherche. D'un point de vue plus général, je souhaite remettre les territoires au cœur des projets de l'enseignement supérieur et de la recherche en concertation étroite avec les acteurs locaux, à la différence de mes prédécesseurs.

J'ai d'ailleurs rencontré les associations d'élus pour organiser les modalités de ce partenariat.



Geneviève Fioraso,  
Ministre de l'Enseignement supérieur et  
de la Recherche.

**Le Président de la république a précisé que 50% d'une classe d'âge devaient être diplômés de l'Enseignement Supérieur. Vos récentes interventions démontrent que vous souhaitez insuffler un nouveau souffle à la démocratisation de l'enseignement supérieur afin de corriger les inégalités. Quel bilan tirez-vous du Plan licence ? Comment pensez-vous recueillir l'adhésion des enseignants aux changements pédagogiques nécessaires ? Finalement, qu'est ce qui «coince» dans notre pays ?** **La démocratisation de l'enseignement supérieur est une exigence absolue. Elle n'est pas commandée seulement par un sentiment de justice sociale, c'est le redressement du pays qui l'exige, car dans la compétition internationale d'une économie fondée sur l'innovation, c'est la carte que la France doit jouer.** Les plans qui se sont

succédés, n'ont pas donné satisfaction. Le plan réussite licence, notamment, qui a coûté plus de 700 millions d'euros, n'a donné aucun résultat, malheureusement, faute de mode opératoire. Au contraire, les taux de réussite ont encore baissé. Nous devons remplir l'objectif de 50% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur. Comment y parvenir ? Par l'innovation pédagogique, certainement. Pour y parvenir, nous nous doterons des outils nécessaires. Des pistes doivent être explorées : la formation pédagogique des jeunes enseignants chercheurs peut être améliorée ; on peut imaginer, cela se fait déjà à l'université de Tours, de les décharger d'une partie de leur service, en début de carrière, pour mieux les former. Comment imaginer qu'un jeune maître de conférences n'ait jamais été formé à la pédagogie ?



Il faut, ensuite, dans le déroulement des carrières des enseignants chercheurs, valoriser l'implication pédagogique et les innovations pédagogiques : pourquoi les maîtres de conférences ne pourraient-ils pas devenir professeurs au titre de leurs qualités pédagogiques, alors qu'ils ne le deviennent aujourd'hui qu'au seul titre de leurs travaux de recherche ? Démocratiser l'Université, c'est bien entendu réaffirmer que l'Université est une priorité nationale. **C'est pourquoi j'ai résisté aux pressions pour augmenter les droits de scolarité.** C'est pourquoi les établissements continueront à recevoir des aides publiques importantes. C'est pourquoi nous accompagnerons les Universités en difficulté, pour lesquelles l'autonomie a rimé avec problème de trésorerie, faute d'un suivi sur le terrain, avec une évaluation sous dimensionnée des transferts et même une impasse sur le GVT (glissement vieillesse technicité). Démocratiser l'Université, c'est favoriser ceux dont les ressources sont les plus faibles : j'ai pris des mesures d'urgence en revalorisant les bourses à hauteur de l'inflation (2 %), ce qui représente 35 millions d'euros en dotations nouvelles du MESR en direction des 20% d'étudiants boursiers, en sécurisant le versement du 10ème mois de bourse, soit 160 millions d'euros. Rappelons que le financement du 10ème mois de bourse avait fait l'objet de budgétisation incisive

par le précédent gouvernement, et ce, malgré des annonces très médiatisées.

Démocratiser l'Université, c'est aussi continuer d'améliorer **l'Admission Post Bac (APB), en allant plus loin dans l'effort de transparence et de justice**, pour qu'il n'y ait pas de passe-droit possible dans l'accès au supérieur.

Il faudra également rapprocher plus fortement les classes préparatoires de l'Université, pour que personne ne s'interdise *a priori* des parcours d'excellence, et pour que nous arrivions enfin à diversifier nos élites. C'est pourquoi je veillerai à ce que les **bacs pro aient la place qui leur revient dans les BTS**, qui sont trop souvent devenus des aspirateurs à bacs généraux, au détriment des publics visés : j'ai écrit dans ce sens à tous les recteurs, pour que les places encore disponibles, **à cette rentrée, soient affectées en priorité à des bacs pros.** Je veillerai également à ce que ces filières courtes, très prisées en soi, soient reliées aux formations longues, en multipliant les passerelles. J'ai fait les mêmes interventions auprès des IUT pour les bacs technologiques. En tout, cela concerne 20 000 places dans les STS et IUT.

**Depuis quelques années, la concentration universitaire avec le regroupement des universités et les grands appels à projets est à l'ordre du jour. Quel est l'avenir des plus**

**petits pôles universitaires que l'on retrouve dans les villes moyennes ?**

**Quel est leur rôle pour la démocratisation ?** Il y a deux manières de se regrouper : soit sur un même site, quand il comporte plusieurs établissements différents, soit en réseau, entre plusieurs sites : pour les universités des villes moyennes, la solution est dans les coopérations en réseau. Par ailleurs, pour bien des pôles universitaires de villes moyennes, la question se pose différemment et sans rapport direct avec les grands regroupements : ce sont des sites distants des universités métropolitaines, leur existence dépend de la capacité financière de ces dernières, et du soutien des collectivités locales. D'un autre point de vue, la pérennité de ces « petits et moyens » pôles universitaires dépend également de deux facteurs complémentaires, qui assureront leur avenir : premièrement, une spécialisation thématique, qui rendra le pôle attractif largement au-delà de la région d'implantation, et qui permettra de mettre des moyens dans une recherche bien identifiée, et deuxièmement, de forts échanges avec le milieu économique et social du territoire. Sous ces deux conditions, on voit de petits centres universitaires croître et rayonner et pour longtemps. **Et il est évident que la proximité, du moins pour le cycle licence, favorise la poursuite des études supérieures dans le sens de la démocratisation.**



**L'insertion des jeunes diplômés est l'une des principales missions de l'enseignement supérieur. Est-elle pour autant devenue une priorité des universités ? La crise économique, l'enkystement du marché de l'emploi sont au rendez-vous et nécessitent la mobilisation de tous les acteurs et parties prenantes. Comment les collectivités et les entreprises peuvent-elles s'inscrire dans ce chantier ?** C'est une absolue nécessité de généraliser la sensibilité à l'innovation, d'en faire un élément constitutif de la nouvelle culture de nos jeunes diplômés, à l'instar du numérique, de l'anglais ou de la mobilité internationale.

Il ne s'agit évidemment pas de former des spécialistes du monde de l'entreprise, mais de transmettre des éléments de culture qui favoriseront la porosité entre deux mondes trop hétérogènes. C'est aussi une formidable occasion d'éprouver de nouvelles méthodes pédagogiques, centrées sur des « projets », des « cas concrets, des « résolutions de problèmes », bref des méthodes qui développent l'esprit d'entreprise, le travail en équipe, la responsabilité et la dynamique collective. Nous sommes déterminés à lancer une nouvelle dynamique sur ce sujet. Il faut se souvenir que l'invention de ce principe de la diffusion des cultures entrepreneuriales, comme sa première mise en œuvre, ont été initiées par le gouvernement de Lionel Jospin, avec les « Maisons de l'Entrepreneuriat ». Il s'agissait d'une première initiative, dans un cadre encore largement expérimental. Le précédent

gouvernement a souhaité généraliser ce dispositif, avec les PEE (Pôles d'Entrepreneuriat Étudiant), installés à la suite d'un appel d'offres interministériel dans les PRES.

Je souhaite à cette occasion rendre hommage au travail de Jean-Louis Boissin, qui coordonne les travaux de la mission interministérielle sur le « Plan d'Actions entrepreneuriat étudiants ». Les objectifs des PEE ont repris ceux des Maisons de l'entrepreneuriat. Les moyens déployés demeurent cependant largement inférieurs aux besoins. Il me semble indispensable de faire un bilan de la situation actuelle pour savoir où en est la mise en place de ces pôles et convenir d'une évolution éventuelle.

Il faut aussi prendre conscience des atouts de l'e-formation : le numérique sera un vecteur de la conquête du champ de la formation professionnelle et continue par les universités françaises.

**Toujours sur la vie étudiante. Le logement est un sujet sur lesquels vous avez déjà fait différentes annonces en particulier avec 40 000 logements d'ici 5 ans. Résidences CROUS, logement social hors CROUS, résidences privées, logements dans le diffus, logements en HLM... Le logement étudiant ne se réduit pas à une seule forme. Comment envisagez-vous de mobiliser les acteurs sur ce sujet ?** Le budget logement est un des premiers postes de dépenses pour les étudiants, notamment en région parisienne et dans les grandes métropoles, où le coût du logement

dépasse parfois 50% de leurs ressources mensuelles. Le plan Anciaux, qui prévoyait la construction de 40 000 logements neufs en 8 ans, soit 5 000 par an, est loin d'avoir atteint ses objectifs puisque le parc des CROUS n'a cru que de 22 600 logements dans la période prévue (soit moins de 3 000 logements par an) et seules 25 000 réhabilitations ont été effectuées sur les 56 000 annoncées. Pour le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche il s'agit non seulement de rattraper le retard mais aussi d'impulser une ambition nouvelle. Une mesure d'urgence a été prise avant l'été, pour bloquer la hausse des loyers. Aujourd'hui, le projet de loi sur le logement social en cours de délibération au Parlement, est une première étape essentielle pour réaliser l'objectif ambitieux fixé par le Président de la République : construire en moyenne 8 000 nouveaux logements étudiants par an, soit 40 000 sur le quinquennat. C'est cette ambition qui nous mobilise tous. La mise à disposition de terrains par l'État, décidée par le gouvernement pour la construction de logement social, ainsi que le financement par la doublement du livret A de 150 000 logements sociaux par an, avec un fléchage sur au moins six mille logements notamment étudiant, représentent un levier précieux.

**Les Villes ont envie d'un habitat étudiant intégré dans le tissu urbain et pas seulement dans des grandes résidences universitaires souvent endogames, où les étudiants s'intègrent rarement à la Cité... Le logement social étudiant peut se réaliser avec des opérateurs multiples, y compris avec des SA HLM, des offices publics ou des associations. Certaines réponses innovantes comme les colocations étudiantes solidaires (Kaps) ont d'ailleurs vue le jour dans votre ville. Quels rôles peuvent jouer les Villes pour contribuer à régler ce problème ?** Le premier problème du logement étudiant, c'est évidemment sa pénurie et son manque d'accessibilité, notamment dans les zones où le rapport entre l'offre et la demande est défavorable : rareté des logements, et par conséquent, loyers élevés.

Évidemment, la priorité, c'est de construire de nouveaux logements étudiants. Mais, à la différence de ce qui a pu se faire auparavant, je ne veux pas d'une logique purement arithmétique. Cela ne suffit pas de faire du chiffre, d'accumuler des logements en aveugle, sans vision territoriale, sans concertation avec les territoires. Il faut réfléchir à l'implantation de ces logements, selon la situation des campus, les enjeux d'aménagement locaux.

Nous comptons travailler étroitement avec les Villes et les Communautés d'agglomérations pour utiliser tous les leviers permettant d'augmenter l'offre, quels que soient les opérateurs, à la seule condition que les prix pratiqués soient accessibles aux étudiants et préservent leur pouvoir d'achat.

De même que je défends l'idée de campus insérés dans les territoires et ouvert sur leur environnement urbain, je voudrais qu'il y ait de la mixité. Les logements sociaux doivent rassembler des étudiants sans les couper des apprentis ou des jeunes actifs.. Je souhaite que nous puissions avoir des campus intégrés aux villes, dans la vie, avec des équipements mutualisés.

**Quelles réponses envisagez-vous de donner à l'appel d'Alain Rousset qui au nom de l'ARF plaide pour que la compétence logement soit affectée aux régions ?** Je salue le volontarisme d'Alain Rousset en matière de logement mais également sur d'autres

questions relatives à l'immobilier universitaire en général. Tous les présidents de régions ne partageant pas ce volontarisme.

Comme je viens de le dire, la réponse à la crise du logement étudiant et à la nécessité de repenser la place de l'université et de l'étudiant dans la cité doit être élaborée avec toutes les collectivités territoriales. C'est une réflexion collective que nous devons mener, notamment dans la perspective de l'Acte III de la décentralisation. J'incite également tous les acteurs concernés à contribuer dans les Assises car tous ces éléments dessinent une nouvelle université.

Nous verrons ensuite comment répartir les compétences de la manière la plus efficace possible entre l'État et les collectivités : sur des sujets comme le logement étudiant, le patrimoine des universités, on peut imaginer des prises de compétences sur la base du volontariat. Les régions, comme les métropoles sont concernées par ces deux sujets.

**Comment envisagez-vous de faciliter la reconnaissance de l'engagement étudiant en particulier dans la dynamique que ce dernier peut avoir dans la relation entre Universités et Territoires ?** Environ 40% des étudiants déclarent une pratique associative, pour moitié sportive, mais également culturelle, solidaire, civique... La vie associative contribue à l'animation

des établissements, au développement local, à l'acquisition de compétences pour les participants.

La prise de responsabilité directe par les étudiants dans les associations, les maisons ou lieux de vie pour les étudiants sont en soi, un élément important de leur formation, que l'on pourrait imaginer, pourquoi pas, de valoriser dans leur cursus universitaire.

L'intensité de la vie associative est sensible aux messages institutionnels, qui les valorisent ou au contraire les freinent, c'est pourquoi j'entends encourager autant que possible cet aspect trop négligé de la vie étudiante.

**Vous aviez participé en décembre dernier à un Colloque de l'AVUF sur l'Europe des universités et le rôle des Villes. Comment imaginez vous l'Université de demain ? Certaines pratiques européennes vous inspirent ou vous séduisent plus particulièrement ? Entre le campus et la ville, vers quel modèle voulez-vous aller ou inventer ?** Les campus français ont rarement été conçus comme des lieux de vie. Le panel des services proposés y est faible. La vie collective souvent modeste. Le bien-être des étudiants en est minoré, surtout pour ceux qui disposent de ressources insuffisantes, ou peinent à trouver des repères dans leur parcours académique.

Ces enjeux sont décisifs. Le rayonnement des établissements comme leur efficacité tient pour partie à l'attention qu'on leur porte. Pour attirer les meilleurs et pour permettre la réussite du plus grand nombre, il s'agit de renforcer les politiques sur ces sujets.

Dans de nombreux pays, l'université est une ressource importante de l'action culturelle, pour la création comme la diffusion et la médiation. En France l'université, la recherche doivent retrouver leur place au cœur du développement du pays, des régions, des villes. C'est la notion de « vie de campus » ou de « campus dans la vie » que je souhaite encourager dans les territoires. ■

Info +

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



# Parterres



## Page 8

A Rennes universités et villes socialement responsables. **L'Afev et Rennes Métropole** organisent le **1<sup>er</sup> octobre** un Colloque intitulé : « Étudiants, universités et territoires : des synergies au service du développement local ? »

[Lire la suite](#)



## Page 9

**L'AFIJ a travaillé avec les missions locales** depuis son origine. Elle collabore sur le terrain avec plus de 200 Missions locales dans le cadre de conventions de partenariat. **Exemples de bonnes pratiques** dans les territoires.

[Lire la suite](#)



## Page 10

**ADELE** est désormais partenaire d'Universités & Territoires. **Logement étudiant : bilan et perspectives.** Entretien avec Vincent Dupy, Président fondateur d'ADELE.

[Lire la suite](#)



## Page 11

Après son audition du 30 août par le Comité de Pilotage des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, **l'AVUF** a réuni son conseil d'administration le 6 septembre en vue d'élaborer une position des villes et des agglomérations dans le cadre des Assises.

[Lire la suite](#)



## Page 12

*Universités & Territoires publie l'introduction de la Lettre du 19 septembre 2012 spéciale « Contribution de la CPU aux Assises nationales de l'ESR ».*

[Lire la suite](#)

# Rennes universités et villes socialement responsables

La promotion du concept de Responsabilité Sociale des Universités (RSU) est depuis plusieurs années assurée par l'Afev. Après un colloque en décembre 2008 dans la région Rhône-Alpes, en juin 2009 à Barcelone, et en mars dernier à Paris, l'Afev et Rennes Métropole organisent le 1<sup>er</sup> octobre un Colloque intitulé : « Étudiants, universités et territoires : des synergies au service du développement local ? »

Isabelle Pellerin, conseillère municipale déléguée à la vie étudiante de la ville de Rennes, a initié depuis le début de son mandat, en 2008, une démarche originale de groupes de travail. En décembre 2010, trois thématiques étaient ressorties d'une série d'entretiens avec les différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur rennais : l'engagement étudiant, l'animation des campus la nuit et la prévention santé. Le colloque du 1<sup>er</sup> octobre à Rennes est le prolongement d'un groupe de travail piloté par la ville de Rennes et réunissant les établissements d'enseignement supérieur, les associations concernées et les collectivités locales, sur l'engagement étudiant.

## ÉTAT DES LIEUX

Agrocampus, École d'Architecture, EN-SAI, ENS Cachan, ESAT, IEP, IFPEK, IRI-SA, ESC Business School, CRES-CRVA, CROUS, Université de Rennes-1 et Université de Rennes-2 ont joué le jeu. Les différentes politiques autant que les projets de valorisation de l'engagement étudiant des établissements ont été passé au crible. À Rennes 2, par exemple, il existe depuis 2008 un module proposé aux L3 qui permet de reconnaître et de valider l'engagement des étudiants. Ces engagements doivent s'inscrire dans une démarche citoyenne. Pierre Bazantay Vice-Président de la vie étudiante à Rennes-2 cite également « le partenariat entre le collège Montbarrot, l'université Rennes 2 et l'Afev qui a permis en mars dernier à 120 collégiens de s'immerger dans la vie du campus et de découvrir de manière ludique et concrète les différents aspects de la vie d'un étudiant. Cela contribue au désenclavement de l'Université. »

## QUESTIONNEMENT

Les différents enjeux que sous-tendent la responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur seront donc mis en débat à partir des regards croisés d'une collectivité, d'une université et d'un acteur associatif. « Comment ces enjeux ont-ils évolué ? Comment allier les attentes des différents acteurs dans la perspective d'un développement local renforcé ? Quelles sont les leviers et les limites identifiées dans les collaborations amorcées ? »

Le questionnement se poursuivra également à travers trois ateliers : « L'enseignement supérieur pour tous, un idéal démocratique ? », « L'établissement d'enseignement supérieur, un acteur et une ressource pour le territoire ? » et « La valorisation des compétences issues de l'engagement étudiant, un outil pour l'orientation et l'insertion des jeunes ? » ■

INFO + [www.afev-rennes.asso35.fr](http://www.afev-rennes.asso35.fr)

A Rennes, l'Université est fortement soutenue par les élus locaux qui sont conscients depuis toujours de l'enjeu de l'enseignement supérieur dans les dynamiques d'un territoire tant sur le plan culturel, associatif que sur le plan de l'innovation et de l'emploi.

Isabelle Pellerin

Conseillère municipale déléguée à la vie étudiante de Rennes

## Trois questions à...



Laura Le Guen est Déléguée territoriale de l'Afev Rennes

**Pouvez-vous présenter l'Afev à Rennes ?** Nous sommes une équipe de 4 salariés et de 12 jeunes en service civiques qui accompagne 343 étudiants bénévoles actifs dont 78% de femmes. Il faut savoir que les étudiants de l'Afev sont à 80% non rennais et se mobilisent notamment à l'Afev pour rencontrer d'autres étudiants et découvrir la ville au travers de leur accompagnement auprès d'un jeune.

**Quel bilan tirez-vous de l'investissement des kapseurs sur le quartier Villejean ?** Le quartier de Villejean a la particularité d'avoir plus d'étudiants que d'actifs. Dès lors, il existe des difficultés de cohabitation entre étudiants et familles du fait de manières de vivre différentes. En 2011-2012, nous avons ouvert les premiers kaps. Les 4 colocations ont initiées diverses animations : goûter, mini-concert, galette des rois, ateliers créatifs etc. Chaque colocation a également développé un projet spécifique. Les kapseuses ont par exemple initié des animations le mercredi après midi pour les jeunes. En cette rentrée universitaire, nous aurons 7 colocations à Villejean afin d'approfondir notre travail. Les Kaps ont créé du lien entre les habitants, favorisé le dialogue avec les étudiants et permis à certains habitants de s'investir avec des étudiants sur des projets

**Le CROUS vous a également sollicité pour l'animation de la résidence Languedoc ?** L'étude faite par la ville et l'Afev sur les questions d'engagement étudiant et de vie étudiante pointait du doigt la fragilité des L1. Nous avons donc initié un projet alliant accueil des nouveaux étudiants et engagement étudiant. Un local au rez-de-chaussée a été aménagé et des activités récurrentes (cinéma, poker, jeux, blind test, repas, crêpes) et des événements comme par exemple une brocante entre résidents ont vu le jour. ■

# Synergies entre les missions locales et l'AFIJ

L'AFIJ a travaillé avec les missions locales depuis son origine. Elle a signé dès 2003 une convention avec le Conseil National des Missions Locales. Et surtout, elle collabore sur le terrain avec plus de 200 Missions locales dans le cadre de conventions de partenariat. Ces collaborations dépendent de la taille des missions locales (de la commune au département) et de leurs activités. L'AFIJ est une structure nationale qui intervient auprès des étudiants pour la préparation à l'insertion professionnelle. Elle accompagne d'anciens étudiants, diplômés ou non, dès la sortie du supérieur dans leur insertion professionnelle, et pas au volet social. Elle prend en charge des jeunes après leurs 25 ans puisque beaucoup de diplômés ont 26 ans et plus. Elle cible des publics post bac éloignés de l'emploi : jeunes en décrochage universitaire, bénéficiaires du RSA, jeunes résidant dans les quartiers, jeunes handicapés... Le choix de l'AFIJ est de jouer la complémentarité avec chaque mission locale sur son territoire.

L'AFIJ de Montpellier travaille, depuis plus de deux ans, en partenariat avec la MLJAM (Mission Locale des jeunes de l'agglomération de Montpellier) sur le thème de l'alternance. Le but est de contribuer au développement et à la fiabilisation des contrats d'apprentissage et de professionnalisation pour les jeunes de l'agglomération de Montpellier. Cette collaboration se traduit à plusieurs niveaux :

## ORIENTATION DU PUBLIC

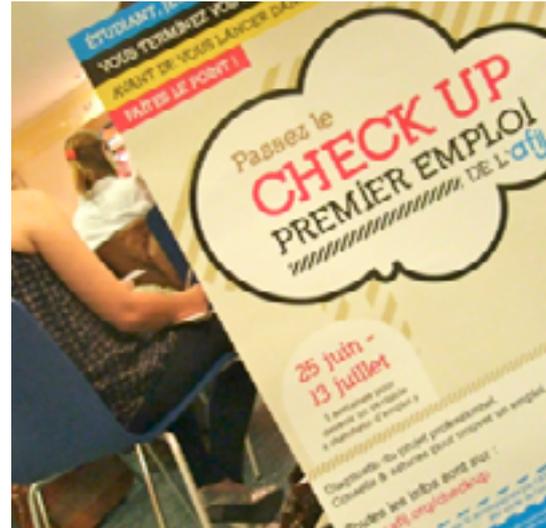
La mission locale oriente tous les jeunes Bac+ vers l'AFIJ lors des informations collectives bimensuelles qu'elle organise sur les contrats en alternance. L'AFIJ de son côté oriente tous les publics bac+ ayant moins de 26 ans vers les missions locales pour les réunions d'information collective sur l'alternance. L'AFIJ Montpellier et le réseau des missions locales de l'agglomération de Montpellier ont chacun un référent unique alternance afin de faciliter l'échange d'informations, la communication et l'orientation d'une structure à l'autre. Ainsi les conseillers insertion des missions locales savent à qui s'adresser au sein de l'AFIJ pour toutes les questions relatives à l'alternance et réciproquement.

## MUTUALISATION ET ÉCHANGES

La mission locale et l'AFIJ échangent les informations concernant l'alternance tout au long de l'année : mise à jour des connaissances concernant les contrats, recueil d'offres, échanges de contacts, forums et informations collectives. Les événements organisés par les deux structures sur le thème de l'alternance sont systématiquement diffusés auprès des publics des deux partenaires.

En outre, deux fois par an, les référents des deux structures se réunissent pour un bilan de leurs actions et un échange de bonnes pratiques. Cette année, l'équipe de l'AFIJ a été conviée à participer à une formation organisée par la Mission locale destinée aux professionnels de l'alternance concernant le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage (présence des chambres consulaires, OPCA, GRETA). La Mission locale participe depuis 3 ans à la semaine de l'alternance dans le supérieur Alt Sup en ouvrant cette semaine de l'alternance avec un atelier sur « *les différences entre le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage* » ■

INFO + <http://afij-actualites.org>



## Bonnes pratiques

■ **Point ressources à Grenoble.** L'AFIJ et la Mission Locale de Grenoble ont mis en place depuis 2010, dans le cadre de la politique de la ville, un point ressource emploi jeunes (PREJ) au sein des trois principaux quartiers relevant du CUCS de Grenoble. Des temps forts « Jobs d'été », « Jobs d'hiver », et « Alternance » sont organisés dans chacun des quartiers.

■ **Parrainage à Bordeaux.** Le 26 avril 2012, l'AFIJ et la Mission locale de Bordeaux ont réuni 11 professionnels afin d'échanger sur les actions de parrainage. Le parrainage est animé par un référent au sein de la structure d'insertion, qui a trois missions essentielles: mettre en place le binôme parrain/filleul, veiller au bon fonctionnement du suivi parrainage et animer le réseau des parrains.

■ **Inscription à Colmar.** Les conseillers de la Mission locale de Colmar peuvent inscrire directement les jeunes dans le planning, ou contacter le chargé de Mission AFIJ afin de bénéficier des actions complémentaires de l'AFIJ.

■ **Proximité à Saint-Étienne.** L'AFIJ Loire et la Mission locale de Saint-Étienne partagent le 2ème étage de la Maison de l'Emploi. Les publics sont renvoyés plus facilement, des situations se débloquent en direct avec les conseillers référents. Les équipes de direction échangent régulièrement sur des sujets tels que le montage d'événements en commun, les participations communes à des réunions ou lors de groupes de travail internes à la Maison de l'Emploi etc.

INFO + <http://afij-actualites.org>

# Logement étudiant : bilan et perspectives

ADELE est un nouveau partenaire d'Universités & Territoires. Depuis 1997, elle édite [www.adele.org](http://www.adele.org), la première centrale de réservation de logements en résidence étudiante. Plus de 900 résidences (soit plus de 90% de l'offre hors CROUS en France), exploitées par environ 200 structures privées ou associatives, sont présentées à plus de 4 millions d'internautes chaque année. ADELE réalise aussi régulièrement des études de marché et notes sur ce secteur spécifique.

## Comment expliquez-vous que l'ADELE soit devenue au fil des ans un outil essentiel pour la recherche de logement étudiant ?

ADELE dispose aujourd'hui de plusieurs atouts majeurs. Le premier est l'exhaustivité de l'offre que nous présentons et la qualité des données affichées. Nous accompagnons et encourageons les résidences à mettre à jour leurs informations (visuels, typologie, disponibilités, tarifs...). Ensuite, le développement régulier de nombreux services qui facilitent la recherche d'un logement en accompagnant l'étudiant jusqu'au bout de ses démarches locatives. Nous disposons ainsi d'une base de données qui liste toutes les résidences situées à proximité d'un lieu d'enseignement supérieur ou de l'adresse de son choix. L'internaute peut déposer un dossier complet de demande de réservation en ligne et télécharger ses pièces justificatives (ce dossier est unique pour toutes les résidences, à l'image du DSE des CROUS) lui évitant de nombreuses visites et attentes. Dans certains cas, si un dossier est accepté par la résidence, le contrat de location est automatiquement mis à disposition du futur locataire, sans bouger de chez lui ! C'est ce que nous appelons le iBail© ou le « bail en ligne ». Enfin, nos actions nous permettent de nous positionner comme un partenaire institutionnel du logement étudiant en France (sans pour autant bénéficier de subventions publiques), tant auprès des ministères que des collectivités locales, des exploitants, des maîtres d'ouvrage (privés et sociaux) et des établissements d'enseignement supérieur. Nous sommes, à ce titre, étonné de ne pas avoir été associé par les pouvoirs publics en amont de la réflexion et de la mise en place de la plate-forme Locaviz.fr.

## Côté étudiant, quels autres services proposez-vous ?

ADELE propose également des services complémentaires et indispensables pour la location d'un logement. Il s'agit par exemple de l'assurance habitation : nous nous sommes mis d'accord avec un courtier pour permettre aux internautes de souscrire cette assurance obligatoire en ligne. Parce que l'installation dans un logement représente un coût important pour les familles, nous avons aussi négocié un prêt bancaire d'un montant de 2 000 € à taux 0 (montant double des offres habituelles à destination des jeunes). Enfin, ADELE a mis en ligne un nouveau site : [Avis-etudiant.fr](http://Avis-etudiant.fr), qui permet aux étudiants d'évaluer leur résidence.

## Et du côté de vos clients, que proposez-vous aux professionnels des Résidences étudiantes ?

Depuis 15 ans, nous les accompagnons dans le développement de leur offre et de leurs services, adaptés aux besoins des étudiants. Nous représentons une dynamique en faveur de la résidence étudiante, concrétisée par l'organisation régulière des « Rencontres du Logement Étudiant » et la mise en avant de ce concept d'hébergement sur Internet.

## Quelle est votre analyse de la crise du logement étudiant ?

En effet, ADELE dispose d'une bonne connaissance de ce marché et d'une expertise reconnue sur son évolution. Nous pensons qu'il faut relativiser le terme de « crise du logement étudiant ». Il faut aussi distinguer le marché francilien de celui des villes universitaires de province. L'Île-de-



Vincent Dupy,  
Président fondateur d'ADELE.

France et certaines villes (comme Aix) ou quartiers ont réellement un besoin quantitatif de logement à destination des étudiants. Pour beaucoup d'autres, nous constatons depuis l'année dernière, qu'il est possible de trouver un logement en septembre, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. La situation y est donc plus complexe et nécessite une vraie analyse qualitative. L'État devrait d'ailleurs disposer d'un Observatoire indépendant afin de l'aider à orienter sa politique en la matière.

## Quelles sont les autres préoccupations du moment ?

Le grand sujet d'actualité est d'offrir une « caution » aux étudiants. Par le passé, nous avons été consultés comme expert par le Fonds de Cohésion Sociale (Caisse des Dépôts) dans le cadre de la création de ce type de services par les Régions Aquitaine et PACA. Nous aurions beaucoup à apporter dans la réflexion et la mise en place d'un tel dispositif au niveau national. De même que pour la réalisation de l'objectif fixé par Mme la Ministre des 40 000 nouveaux logements en 5 ans, il me paraît essentiel d'associer et de mobiliser l'ensemble des acteurs, publics et privés. Il ne faut pas oublier que ces acteurs privés ont construit plus de 120 000 logements étudiants en résidence en moins de 30 ans. Le logement social étudiant ne se réduit pas à un seul acteur, il en existe dans les résidences étudiantes privées, comme chez les bailleurs sociaux. Je crois que c'est en s'appuyant aussi sur l'ensemble des acteurs que le défi sera relevé. ■

INFO + [www.adele.org](http://www.adele.org)

# Élus locaux & universités

Par François Rio Délégué Général de l'AVUF

Après son audition du 30 août par le Comité de Pilotage des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, l'AVUF a réuni son conseil d'administration le 6 septembre en vue d'élaborer une position des villes et des agglomérations dans le cadre de ces assises et dans la perspective d'une réforme générale de l'action publique. Lors de ce conseil d'administration, les élus ont exprimé un souhait unanime pour que leur rôle croissant, mais très méconnu, dans le soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante en France soit enfin pris en compte.

Le rôle croissant de soutien des élus à l'enseignement supérieur et à la recherche, fait d'ailleurs l'objet d'une grande étude lancée au printemps avec 4 autres associations du « bloc local » en partenariat avec la CPU, visant à mesurer, qualitativement puis quantitativement, le poids réel des villes et des agglomérations sur le développement universitaire et la recherche. En outre les Maires ou Présidents d'intercommunalités veulent désormais être associés aux orientations stratégiques et plus seulement sollicités en bout de chaîne pour financer des équipements programmés par d'autres acteurs.

## TROIS ENJEUX

Le conseil d'administration a par ailleurs marqué son intérêt pour les 3 enjeux des assises : « agir pour la réussite de tous les étudiants, donner une nouvelle ambition pour la recherche et concevoir le nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

Sur le 1er enjeu, l'AVUF considère que les villes peuvent se positionner comme acteur pilote de l'environnement extra-pédagogique de l'étudiant et l'accompagnement à sa réussite : logement, documentation, orientation, préparation à l'insertion professionnelle, accès aux soins, à la culture et aux pratiques citoyennes... A titre expérimental ou général, les communes ou intercommunalités selon les situations locales pourraient prendre en charge la coordination des actions extra-universitaires d'accompagnement à la réussite éducative.

Sur le 2ème enjeu, il semble que la place des villes réside sur l'attractivité de nos territoires pour les chercheurs internationaux de haut niveau que nous devons mieux accueillir, la diffusion de la culture scientifique, et la valorisation de la recherche en faveur du développement économique local.

Sur le 3ème enjeu, les villes proposent la mise en place d'une véritable dynamique partenariale sur les territoires, à la différence des appels à projets qui génèrent de la concurrence, ou de la « subordination » évoquée par certains. Josy Reiffers (Adjoint au Maire de Bordeaux) propose des contrats pluriannuels avec les universités autonomes sur les sujets « environnement pédagogique » et Didier Guillot (Adjoint au Maire de Paris) suggère de mettre en place des Contrat de Projet-État-Territoires pour le financement des grands équipements.

## RENCONTRE AVEC MME FIORASO

Ces positions ont été reprises le 11 septembre lors de l'audience accordé par Geneviève Fioraso à l'AVUF et à deux autres fédérations d'élus du « bloc local » : l'Association des Maires des Grandes Villes et Assemblées des Communautés de France.

Au cours de cet entretien, la Ministre s'est montrée très convaincue du rôle stratégique que les villes et intercommunalités peuvent avoir dans le développement universitaire et scientifique français. Elle s'est exprimée en ce sens en répondant à madame Hélène Mandroux, maire de



Mardi 11 septembre 2012. L'AdCF (Isabelle Pellerin, Françoise Ribière) l'AMGVF (Maurice, Vincent, Gilles Demailly, David Constant-Martigny) et de l'AVUF (Hélène Mandroux, Gilles Demailly, François Rio) ont rencontré Madame Geneviève Fioraso, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et une équipe de son cabinet (Lionel Collet, Guillaume Houzel, Alexandre Aidara). Photo X.R.Pictures.

Montpellier et présidente de l'AVUF, en précisant notamment que l'objectif de production de 8 000 logements étudiants par an sera réalisé en lien avec les objectifs de production de 150 000 logements sociaux portés par Cécile Dufлот. Si nous souhaitons parvenir à produire 40 000 logements étudiants en cinq ans, a-t-elle expliqué en substance, il faudra bien sûr impliquer le CNOUS « mais également les collectivités locales et les bailleurs sociaux ». Elle a également souhaité que soit conduite une réflexion sur la qualité de l'insertion des étudiants dans la ville et dans la vie, à travers des projets d'aménagement repensés et des campus « tournés vers la ville ».

Interrogés sur leur souhait de transfert de compétences par la Ministre les élus reçus ce jour-là ont indiqué qu'ils ne revendiquaient aucun transfert, mais souhaitent pleinement jouer leur rôle dans l'élaboration des stratégies et des projets sur leurs territoires ; avec un souci de complémentarité avec l'État, les autres collectivités territoriales, les grands organismes de recherche, les universités, et les autres établissements d'enseignement supérieur.

Car l'AVUF tient à rappeler que l'enseignement universitaire ne concerne qu'un jeune sur trois et qu'il y a autant de jeunes bacheliers qui engagent leurs études supérieures au sein d'autres dispositifs de formation, publics, privés, associatifs ou consulaires. ■

INFO + [www.avuf.fr](http://www.avuf.fr)

# Extrait de la position des Présidents d'université

Universités & Territoires publie l'introduction de la Lettre du 19 septembre 2012 spéciale « Contribution de la CPU aux Assises nationales de l'ESR ». Ce texte<sup>1</sup> qui est un préambule aux propositions précises et concrètes que la CPU présentera comme contribution aux Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'issue du travail de concertation qu'elle a engagé entre ses membres pendant son université d'été les 29 et 30 août 2012.

« **L**e premier devoir de notre enseignement supérieur est la réussite et l'insertion professionnelle de tous les étudiants.

Dans la continuité de l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche sont une composante fondamentale de la politique pour la jeunesse voulue par le Président de la République, à laquelle les universités veulent apporter toute leur contribution. A cet égard, la CPU est pleinement consciente de l'importante responsabilité qui pèse sur les universités : elles jouent un rôle essentiel non seulement dans l'innovation, la croissance et le développement socio-économique de notre pays, mais aussi et surtout dans la construction d'une société de la connaissance. Elles doivent assumer leur responsabilité sociale et l'ambition d'améliorer la démocratisation de notre service public d'enseignement supérieur : c'est un impératif de justice sociale et de responsabilité civique pour l'élévation du niveau de qualification supérieure de notre population ; c'est aussi une nécessité économique pour nos entreprises et nos services publics. L'enjeu est d'atteindre l'objectif de 50 % d'une classe d'âge au niveau de la licence proposé par l'Union européenne.

*Des universités au cœur du dispositif*

*Mais, contrairement aux standards internationaux, les universités françaises ne sont pas les seuls acteurs de la recherche et des formations supérieures. En effet, malgré les nombreuses réformes structurelles qui ont*

*affecté et modifié notre dispositif national, il reste profondément marqué par une double dualité : Universités-Organismes pour la recherche ; Universités-Écoles pour la formation.*

*Or, en raison de leur poids dans la démographie étudiante, de la densité de leur maillage territorial, de la diversité et de l'importance de leurs missions, parce qu'enfin les universités sont le seul acteur de l'enseignement supérieur et de la recherche qui soit en interaction avec tous les autres, elles jouent non seulement un rôle essentiel de formation - de bac+1 à bac+8 - et de recherche, d'insertion professionnelle de leurs étudiants, d'accueil de tous les publics, mais aussi un rôle économique, social, sociétal, culturel majeur dans leurs territoires, au plan national et au niveau du rayonnement international, notamment par la recherche pour le développement. C'est donc sur les universités que repose la chance de développement, d'adaptation et de mise aux standards internationaux de notre enseignement supérieur et de notre recherche. Les universités doivent être au cœur du dispositif, qui doit s'organiser autour d'elles et permettre les coopérations avec tous les autres acteurs et opérateurs. Les universités doivent être les opérateurs centraux d'un service public national d'enseignement supérieur et de recherche renouvelé.*

*L'enjeu, pour notre pays, est de donner aux universités françaises les moyens de jouer tout leur rôle dans la dynamique d'internationalisation des universités, en termes de*

*coopération entre elles et avec les autres universités en Europe et dans le monde, mais aussi en termes de compétition pour l'attractivité internationale des étudiants, des enseignants et des chercheurs.*

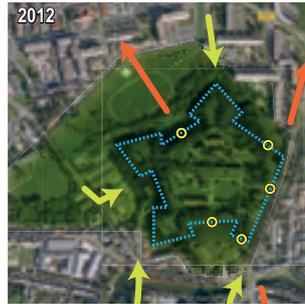
*L'université est une et indivisible. Par essence à la confluence de la formation et de la recherche, elle est l'opérateur principal et pivot de l'enseignement supérieur et de la recherche sur un site. Elle doit pouvoir exercer ce rôle de façon autonome dans le cadre d'une gouvernance équilibrée, entre efficacité et démocratie universitaire (collégialité). L'université n'est pas le seul opérateur, mais elle est au cœur du système d'enseignement supérieur et de recherche (y compris du système post-bac). L'université inscrit son action et son autonomie dans le cadre d'une régulation de l'État qui garantit ses missions de service public.» ■*

INFO + [www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)

1- Lors de son audition par le Comité de pilotage des Assises le 31 août, la CPU a clairement exprimé qu'elle ne pouvait s'inscrire dans le calendrier proposé et qu'elle conduirait sa réflexion dans une temporalité qui lui est propre, tout en étant compatible avec la prise en compte de ses propositions dans le cadre du processus national.

Ce premier texte précise les fondamentaux de la CPU quant à sa vision d'ensemble du service public français d'enseignement supérieur et de recherche, les valeurs auxquelles il doit se référer, les principes directeurs qui doivent guider ses évolutions, les méthodes pour conduire de nouvelles politiques d'enseignement supérieur et de recherche. Les propositions de la CPU seront rendues publiques à la mi-novembre et feront l'objet d'un nouveau texte qui sera adressé au comité de pilotage des Assises et lui sera présenté lors d'une seconde audition.

# Territoires



## Page 14

**La Citadelle d'Amiens** qui a longtemps constitué une barrière infranchissable au nord de la ville va accueillir **l'Université**. En lui redonnant de nouveaux usages, le projet vise à l'ouvrir sur les quartiers alentours.

[Lire la suite](#)



## Page 15

L'Institut national de développement local (**INDL**) s'est fixé comme objectif de développer des liens entre agglomérations et universités pour **catalyser « l'intelligence territoriale »** au service de l'aménagement du territoire.

[Lire la suite](#)



## Page 16

**La ville en couleurs.** CitéCréation en partenariat avec l'école de dessin Emile Cohl vient de créer d'un établissement privé international d'enseignement supérieur en art mural.

[Lire la suite](#)



## Page 17 et 18

**Universités & Territoires** ouvre ses colonnes à **l'Agence Europe Éducation Formation France**. Entretien avec **Antoine Godbert**, Directeur de l'A2e2F.

[Lire la suite](#)



## Page 19

Erasmus Student Network France (**ESN France**) est un réseau associatif qui fédèrent les 23 associations Erasmus Student Network de France. Entretien avec **Florian Chapey**, Président d'ESN France.

[Lire la suite](#)

# Amiens citadelle

Par Bruno Martin, Géographe & Consultant indépendant

Célèbre pour ses canaux (« hortillonages » en picard) et sa cathédrale, Amiens s'impose également dans le paysage universitaire français avec près de 26 000 étudiants, au sein de divers établissements d'enseignement supérieur. La part des étudiants dans l'aire urbaine amiénoise place la ville au 11ème rang des villes universitaires (6,1% de la population totale, 175 000 habitants, source INSEE). La Citadelle d'Amiens qui a longtemps constitué une barrière infranchissable au nord de la ville va accueillir l'Université. En lui redonnant de nouveaux usages, le projet vise à l'ouvrir sur les quartiers alentours.

Gilles Demailly est maire d'Amiens et président d'Amiens Métropole depuis 2008 mais également ancien président de l'UPJV (2001-2006). Lors du séminaire AVUF du 23 mars 2012 à Poitiers, il expliquait à l'audience que même « si Amiens possède ses premières infrastructures d'enseignement supérieur depuis le 19ème siècle, elle sera ensuite mise sous la tutelle de Lille avant que l'académie ne soit rétablie dans les années 1960 ». Les années qui suivirent marquèrent le développement des universités en lien avec une démocratisation du supérieur et une population étudiante en explosion. Amiens a en effet vu « s'ériger un campus en limite extérieure de la ville, bénéficiant ainsi d'espace mais coupant sa jeunesse des autres habitants ».

## UNIVERSITARISER DE NOUVEAU

En 2007, le dossier amiénois de l'Opération Campus prévoyait la création d'un nouveau campus scientifique en centre-ville. Cette proposition n'a pas été retenue dans les lauréats par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, ce qui a stoppé le projet. Les acteurs locaux se sont donc tournés vers l'option de la Citadelle d'Amiens (1622), fort militaire enclavé et ancêtre des fortifications Vauban surplombant la ville. La forteresse a toujours eu un rôle militaire ou défensif, constituant « une barrière infranchissable à l'extension de la ville vers le nord ». Amiens Métropole a décidé de réinvestir

le nord de la ville : c'est ainsi que le Projet Citadelle a été présenté au public en mars 2012 avec pour objectif premier de « faire sauter un verrou urbain historique ».

Au sein de cette opération d'aménagement, la superficie de 18 hectares offre une perspective intéressante pour « le redéploiement universitaire pour faire face à la croissance des effectifs et procéder à une valorisation stratégique de la Citadelle » (future desserte en transport en commun en site propre, proximité du centre-ville, cadre paysager de qualité, etc.). Dans un premier temps, la Citadelle devrait donc accueillir les formations en sciences humaines et sociales, ainsi que l'IUFM. Le projet devra mêler à la fois un renouveau universitaire et une ouverture vers le reste de la ville, tout en « préservant le caractère originel de l'ouvrage » (en prenant en compte les contraintes patrimoniales, archéologiques et géologiques). Une large place sera attribuée aux mixités urbaines, sociales et environnementales. Livraison prévue en septembre 2015 ! ■

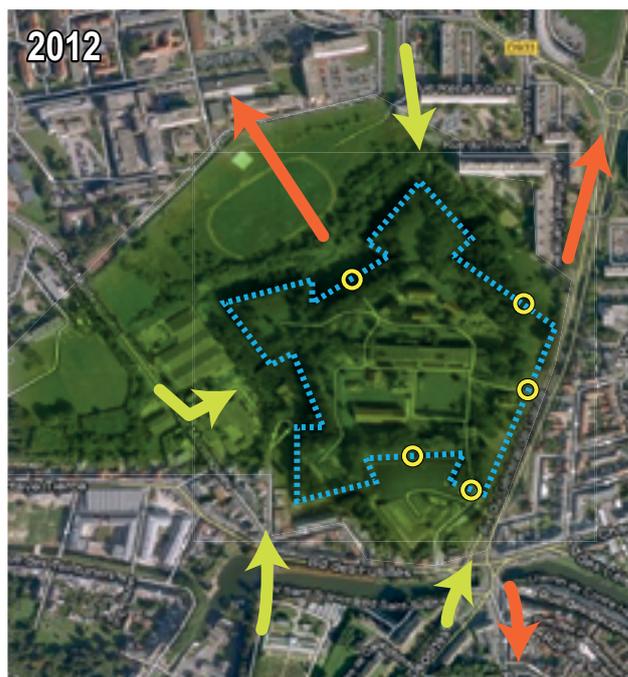
Info + [www.amiens.fr/](http://www.amiens.fr/)

### Références :

- « Plan des ville et citadelle d'Amiens », Atlas militaire d'Amiens, 1774, GRAHAL.
- Renzo Piano Building Workshop.
- « Mettre une université dans un fort est une bonne idée, cela assurera une unité claire et identifiable. À une condition quand même : que le système soit ouvert et accessible à la ville, à la vie de chaque jour... », Renzo Piano, architecte du projet.



Carte et décryptage <http://about.me/bruno.martin>



Escarpe de la citadelle

Nouveaux accès

Périmètre du projet urbain

Flux / mobilité



# Intelligence territoriale

L'Institut National du Développement Local (INDL) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) basé à Agen. Il constitue un centre inédit de ressources visant à « accompagner les territoires en mutations via des réseaux d'échanges et de transferts d'expériences ». Son programme pluri-annuel de recherche prévoit notamment d'aborder « les coopérations enseignement supérieur, recherche et villes moyennes ». L'objectif de ces travaux est de développer des liens entre agglomérations et universités pour catalyser « l'intelligence territoriale » au service de l'aménagement du territoire.

Depuis les premières lois de décentralisation des années 1980, de nombreux échelons intermédiaires et administratifs sont venus s'imbriquer dans le système institutionnel d'origine (conseils régionaux, EPCI, SCoT, etc.). Parallèlement, les territoires se sont organisés autour des « grandes villes françaises », faisant naître de nouvelles dynamiques territoriales. Les villes moyennes ont dû sans cesse « faire plus d'efforts pour valoriser au mieux les atouts dont elles disposent et pour affirmer leurs compétences ».

## TERRITOIRES INTERMÉDIAIRES

C'est dans ce contexte que l'INDL anime depuis 2010 un « club-réseau d'acteurs des villes moyennes », afin de mener une réflexion sur ces « territoires intermédiaires ». À la suite d'un colloque organisé à Poitiers en mai 2011, l'INDL a souhaité prolonger ses travaux à travers « un programme de recherche-action avec les territoires intéressés et ses partenaires universitaires ». Avec l'appui de territoires partenaires, les travaux se veulent prospectifs et complémentaires des actions déjà engagées, notamment par l'AVUF et la FVM (Fédération des villes moyennes).

## RECHERCHE ACTION

Le programme de recherche-action 2012-2013 comprend la mise en place d'une plate-forme d'appuis techniques, des dispositifs qualifiants liés au développement territorial durable et la promotion de la recherche appliquée en lien avec des acteurs locaux. La première année des travaux est dédiée à la réalisation d'un

diagnostic sur chaque territoire partenaire afin de faire émerger des problématiques communes aux agglomérations témoins. La seconde année concernera l'exploitation concrète des premiers résultats, dans une démarche collective de travail sur des problématiques ciblées et des sujets sectoriels.

L'INDL a organisé en juillet dernier un séminaire dans le cadre de ce programme, avec le concours de Patrick Sergent, un des experts de l'INDL. Selon lui, cette rencontre intermédiaire était une opportunité pour « des stagiaires de 2nd cycle (ingénieurs, économistes, géographes...) de produire une monographie de fin d'études, après avoir passé plusieurs semaines à travailler sur la prospective territoriale de leurs villes moyennes d'origine ». Un groupe d'acteurs, enseignants et étudiants de 7 agglomérations de l'ouest ont donc pu « identifier des problématiques partagées par l'ensemble des territoires témoins ». Cela a permis de déboucher sur « un socle commun d'indicateurs et d'objectifs stratégiques, voire à terme sur des coopérations entre territoires, notamment sur l'innovation ». L'INDL a donné l'occasion à des étudiants de mettre en pratique leurs savoirs et leurs compétences afin d'avoir « une vision de terrain qui ne soit pas seulement une approche statistique externe (par un travail en amont avec les acteurs institutionnels et les équipes d'animation des politiques de développement territorial de leurs villes respectives) ». ■

Info +  
[www.indl.fr](http://www.indl.fr)



Il s'agit pour les villes concernées, de se faire entendre et de s'affirmer collectivement : le faire-savoir doit venir compléter le savoir-faire.

Jean-François Pin  
Directeur Général de l'INDL

### De l'Ouest à l'Est

- **Les 7 agglomérations de l'Ouest.** Les communautés d'agglomération de Poitiers, de Bourges, de Châteauroux, d'Albi, d'Agen et d'Angoulême, ainsi que la Communauté du Pays de Vendôme sont parties prenantes du programme de recherche action 2012/2013 : « Coopération agglomérations/universités pour l'innovation territoriale durable »
- **Un second groupe à l'Est.** Une démarche parallèle est engagée avec les agglomérations volontaires (Valence, Colmar, Gap, Besançon, Annemasse, Roanne, Châlon, ...) et ses partenaires universitaires.



# La ville en couleurs

Par Jérôme Sturla, chargé de mission à l'Afev

*Dans le cadre d'un échange avec Gilbert Coudène nous avons évoqué le nouveau projet que CitéCréation mène en partenariat avec l'école de dessin Emile Cohl : la création d'un établissement privé international d'enseignement supérieur en art mural. ECohl-Cité ouvre ses portes cette année à Oullins, ville de la banlieue lyonnaise et doit accueillir une première promotion de 40 jeunes au cours d'un cursus de trois ans.*

Pour Gilbert Coudène, « la peinture murale a traversé les siècles depuis la grotte Chauvet, il y a 33 000 ans, les hiéroglyphes égyptiens, les fresques de Pompéi, les pyramides aztèques, la Renaissance italienne, Diego Rivera au Mexique... » Ce vaste mouvement planétaire est, selon lui, « au croisement du spatial et du temporel, symbolisant à merveille la notion d'universalisme ».

## VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Le fait que cet héritage se perpétue au 21<sup>ème</sup> siècle, singulièrement dans des banlieues populaires, « démontre que le besoin de magnifier le quotidien existe toujours ». Comme l'accès à l'art ne doit pas être réservé exclusivement à une élite éclairée, il doit pénétrer tous les pores de nos sociétés. « Les murs sont la peau des habitants » confie Gilbert Coudène. En ce sens, la culture doit être appréhendée

comme un formidable vecteur de lien social. Pour Gilbert Coudène, « elle doit être un trait d'union qui s'appuie sur la vie quotidienne (...) Le partenariat entre une école de grande renommée et une entreprise doit permettre la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir-être à des étudiants qui embelliront d'autres cités ».

## ÉTUDIANTS DANS LA CITÉ

Avant d'être formé à de nouveaux métiers qui apporteront de la fierté aux habitants des villes (art mural, fresque monumentale, trompe-l'œil architectural, décoration et design urbain...) une partie de ces étudiants logeront, avec d'autres, dans le cadre d'un projet de colocations solidaire porté par l'Afev et le bailleur social, Alliade-Habitat.. Cet ambitieux projet partenarial est un bel exemple de diffusion de la connaissance sur un territoire. Gilbert Coudène indique qu'« au-delà des passerelles que nous de-

## Qu'est ce qu'ÉCohlCité?

**ÉCohlCité est née du rapprochement de l'école Émile Cohl et de l'entreprise CitéCréation.**

■ De forte renommée, l'école de dessin Émile Cohl (établissement privé reconnu par l'État) dispense des formations et des cours de dessin, infographie, multimédia, dessin animé, jeu vidéo, bande dessinée, graphisme... En 30 ans, elle a formé plus de 2000 professionnels de l'image dessinée reconnus par les plus grandes maisons d'édition, les producteurs de jeux vidéo et dessins animés.

INFO + [www.cohl.fr](http://www.cohl.fr)

■ Créée en 1978 dans le Grand Lyon, l'entreprise CitéCréation est aujourd'hui leader mondial des murs peints, avec à son actif 550 peintures murales monumentales dans 23 pays différents. L'entreprise possède cinq filiales et des bureaux de représentation à Québec, Berlin, Moscou, Jérusalem et Shanghai. Une équipe de 80 peintres muralistes travaillent à l'international.

INFO + [www.citecreation.fr](http://www.citecreation.fr)

*vous sans cesse imaginer pour faire le pont entre l'acquisition de savoirs théoriques et l'acquisition de savoirs pratiques, nous devons toujours nous soucier de la transmission ». Concernant les murs peints, « il s'agit de permettre à d'autres, demain, de continuer à laisser des traces de l'instant ». Nous sommes ici au cœur d'un enjeu fort de civilisation. ■*

INFO + [www.ecohlcite.com](http://www.ecohlcite.com)

# Universités & Territoires d'Europe

Universités & Territoires ouvre ses colonnes à l'Agence Europe Éducation Formation France. En effet, nous souhaiterions à l'avenir publier des lettres persanes sur les bonnes pratiques existantes en Europe, des entretiens, des tribunes, des reportages... car la question européenne est stratégique pour les relations entre les établissements d'enseignement supérieur et les territoires. Le début d'un partenariat...



**Antoine Godbert,**  
Directeur de l'Agence  
Europe-Education-  
Formation France  
(A2E2F)

## **Vous plaidez dans votre blog pour « ne pas oublier la dimension sociale dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur ».**

**Pourquoi ?** L'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur connaît aujourd'hui un rythme de développement exceptionnel. Cette réalité protéiforme (programmes de mobilité, créations de campus à l'étranger, mise en place de réseaux multinationaux... ) reste cependant encore marquée par une trop grande appréhension des étudiants de milieux défavorisés vis-à-vis d'un phénomène considéré comme coûteux. De plus en plus d'étudiants habitués à travailler pour financer leurs études supérieures vont être tentés par une mobilité internationale. Or, aujourd'hui les programmes de soutien aux échanges internationaux sont surtout construits pour des étudiants soit boursiers soit aidés par leurs parents. La mise en place de filières d'excellence constitue un élément clé du développement de la politique d'autonomie des établissements et l'assurance de succès dans l'attractivité pour les étudiants internationaux. Néanmoins, si elle n'est pas aussi accompagnée d'une politique

systematique de suivi des étudiants de milieux modestes, elle peut renforcer une tendance déjà en cours : la mise en place d'une élite internationalisée qui subira, peu ou prou, une hostilité sociale ou politique des « laissés pour compte ». La meilleure manière d'éviter que l'internationalisation ne soit considérée comme une fuite en avant élitiste et interdite à ceux qui doivent financer leurs études par eux-mêmes est donc d'en faire non pas une exception, mais bien une réalité commune. Cela passe par une prise de conscience dans tous les établissements d'enseignement supérieur, appuyée par un fort mouvement de l'opinion publique et relayée avec vigueur par les instances en charge de l'évaluation des universités et des écoles. C'est, de toute façon, une préoccupation première de toutes celles et ceux qui comprennent que plus les jeunes se trouvent en position d'ouvrir leurs points de vue sur une perspective large, plus ils sont en mesure d'affronter des réalités économiques devenues plus angoissantes que par le passé. Et de ce fait, ils peuvent renvoyer dans leurs cordes les défenseurs opportunistes des populismes nationalistes adeptes du repli sur soi. C'est – et nous en sommes fiers – la base de notre approche de l'enseignement supérieur afin qu'Erasmus soit, chaque jour davantage, un facteur d'exemple et d'espoir pour ceux qui croient en l'Europe.

(Suite Page 18)

## En savoir plus...

■ **L'Agence Europe-Education-Formation France (A2E2F)** est un groupement d'intérêt public (GIP) sous la tutelle de trois ministères (Enseignement supérieur et Recherche ; Éducation nationale, Jeunesse et Vie associative ; Travail, Emploi et Santé). Elle est l'agence nationale en charge des actions en lien avec le programme d'Éducation et de Formation Tout au long de la Vie (programmes Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig, Visites d'études). Elle est point national de contact pour les programmes Erasmus Mundus et Tempus, Centre national Europass et coordonne le réseau d'orientation Euroguidance.

■ **A2E2F** est membre de l'Academic Cooperation Association (ACA). L'ACA est un think-tank réunissant des organisations nationales issues de toute l'Europe qui se consacrent à l'internationalisation de l'enseignement supérieur européen et à la promotion de l'innovation. Elle est une véritable force de proposition pour les réflexions stratégiques menées par les instances européennes sur l'internationalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur et le processus de Bologne. Elle est point national de contact pour les programmes Erasmus Mundus et Tempus, Centre national Europass et coordonne le réseau d'orientation Euroguidance.

INFO +

[www.europe-education-formation.fr](http://www.europe-education-formation.fr)

**Erasmus vient de fêter ses 25 ans, quel bilan tirez-vous de cette formidable aventure européenne ? Comment imaginer l'Erasmus du futur ?** Erasmus a su positionner l'humain au centre du programme. Ce sont avant tout des étudiants, des enseignants, des individus qui s'inscrivent dans une collaboration interinstitutionnelle. Tous ceux qui y participent font preuve d'une forte implication permettant au programme de déployer tout son potentiel. Erasmus en France a été un très grand succès ces 25 premières années d'existence. Un consensus se dégage pour qu'il le soit aussi durant les 25 prochaines années mais nous devons pour cela conserver notre engagement individuel au sein du programme et faire en sorte qu'il ne soit pas simplement institutionnel. Tout semble indiquer aujourd'hui que c'est notre souhait à tous. Vous comprendrez que dans ce contexte, il fallait voir grand pour célébrer ce programme de manière très festive avec l'ensemble des Français, ce qui fut fait.

**Quel message souhaitez-vous adresser aux élus locaux ?** Ce sont les élus locaux qui portent aujourd'hui l'espoir d'Erasmus et du programme qui va lui succéder : Erasmus pour Tous. D'abord parce que ce sont tous des porteurs de projets poten-

tiels en particulier pour le programme Comenius Regio qui permet d'associer dès aujourd'hui collectivités, établissements de formation ou d'éducation et acteurs de la société civile au niveau du secondaire et dès 2013 pour les alliances de la connaissance dans le supérieur. Mais aussi parce qu'ils sont seuls en mesure d'expliquer combien les programmes européens sont importants pour le développement local. Sans leur engagement, il y a un risque que nous tournions en vase clos entre administrations et je suis alors très dubitatif sur notre capacité à pouvoir passer à une vitesse supérieure en termes de partenariats et de projets individuels et collectifs. Avec leur soutien actif, c'est la démocratie qui revient au cœur de nos préoccupations. Les ambitions annoncées d'Erasmus pour Tous vont obliger tous les acteurs qui souhaitent que nous réussissions les objectifs de la stratégie 2020 à travailler encore davantage en termes de sensibilisation de nos concitoyens. Je ne doute pas non plus que les évolutions annoncées en termes de décentralisation vont également conduire à une très forte mobilisation pour développer l'éducation et la formation tout au long de la vie. Le contexte est donc idéal. J'espère qu'ils seront très nombreux à s'en féliciter et à en profiter. ■

INFO + [blog.2e2f.fr](http://blog.2e2f.fr)

## Comenius Regio...

■ **Les partenariats Comenius Regio** ont pour objet de favoriser la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement scolaire, ainsi que l'échange d'expériences et des bonnes pratiques entre régions et villes d'Europe, sur des sujets de leur choix.

Ces partenariats aident les autorités régionales à améliorer les options éducatives proposées aux élèves en âge scolaire. Les autorités régionales sont invitées, avec les écoles et autres partenaires compétents de leurs régions ou villes, à former un réseau avec d'autres régions européennes et à collaborer sur tout sujet d'intérêt commun.

Les partenariats Comenius Regio peuvent organiser, par exemple, des échanges d'enseignants, des activités communes de formation des enseignants, des apprentissages entre pairs (peer learning), ou des visites d'étude. Ils peuvent également lancer d'autres activités dans leur région, telles que des enquêtes, de nouvelles approches en matière d'éducation et des campagnes de sensibilisation.

INFO +

[www.europe-education-formation.fr](http://www.europe-education-formation.fr)



Étudiants Erasmus à Nantes Photo ESN

# ERASMUS étudiant : nouvelles frontières

Erasmus Student Network France (ESN France) est un réseau associatif qui fédèrent les 23 associations Erasmus Student Network de France. Ce sont plus de 400 bénévoles qui œuvrent pour l'accueil des étudiants internationaux dans 19 villes en France. Au niveau européen, ESN International rassemble 391 associations et plus de 15000 bénévoles dans 36 pays d'Europe géographique. Entretien avec le Président d'ESN France, Florian Chapey.



**Florian Chapey,  
Président d'ESN France  
(Erasmus Student  
Network France)**

**Erasmus a fêté ses 25 ans, votre association a fêté cet événement. Quels enseignements tirez-vous de cette formidable aventure ?** Le programme Erasmus est la plus belle réussite de l'Union Européenne. La mission de rapprocher les cultures et les individus par l'idée d'une identité et une citoyenneté européenne est une réussite. L'ouverture d'esprit, l'intérêt pour l'autre, le partage des langues et des traditions et enfin un projet de vie commun façonne l'expérience de vie Erasmus (...). C'est une réelle étape dans une vie. Il transforme les étudiants pour la vie. Le programme n'a pas été mis en place pour délivrer un diplôme d'une autre Université / École, mais pour proposer d'échanger des étudiants entre établissements d'enseignement supérieur. Nous obtenons un diplôme de notre université d'origine et non le contraire. Il reste cependant un certain nombre d'incohérences comme dans toute organisation, que les institutions devront s'efforcer de corriger comme par exemple : la reconnaissance complète des unités de valeur d'enseignement (ex : crédits ECTS), la reconnaissance des compétences acquises durant un parcours d'étude à l'étranger, l'accompagnement des services administratifs auprès d'un public internationale, la visibilité du programme et sa simplicité de gestion, etc.. L'augmentation du nombre d'étu-

dants français qui partent en ERASMUS (actuellement nous sommes à moins de 2% des étudiants) et l'amélioration de la qualité d'accueil de tous les étudiants étrangers sur nos campus (280 000 étudiants étrangers aujourd'hui) sont des enjeux fondamentaux. Enfin, il ne faut pas oublier de donner les moyens à des structures associatives de participer à cette dynamique de mobilité internationale (accueil des étudiants, structurer des réseaux de contacts, créer des espaces de médiation culturelle).

**Pouvez-vous citer quelques exemples de bonnes pratiques menées par les collectivités territoriales et les universités ?** Les initiatives individuelles des collectivités demeurent inefficaces sur la question de la mobilité internationale (accueil et départ). Il est important de créer une dynamique d'acteurs complémentaires et de réseaux complémentaires dans le domaine de la jeunesse, l'éducation et l'enseignement supérieur à travers des consortium / collectif entre Villes, Universités, Associations, Rectorat, Région. Voici quelques pratiques mis en place à travers ce type de collaborations et souvent coordonnées par les associations d'ESN en France : accueil en gare (point d'information) ; édition d'un guide de l'étudiant international / Guide de promotion des programmes internationaux ; parrainage (un étudiant français parraine un étudiant international) ; grande Manifestation dédiée à l'internationale en début de rentrée (Soirée culturelle, forum d'information) ; ateliers de conversation en français et langues étrangères / tandems linguistiques développer le



concept d'ambassadeur d'une ville, d'une région, d'une université ; développer des opérations de socialisation et d'intégration au sein d'une population (Social Erasmus + Erasmus in school ...) Les étudiants internationaux deviennent des acteurs locaux à défaut d'être uniquement des consommateurs.

**Et ailleurs en Europe, quelles lettres persanes peuvent nous adresser les étudiants français qui vont à Madrid, Berlin, Bologne ou Varsovie ?** Les lettres persanes d'aujourd'hui prendraient une forme dématérialisée avec l'utilisation de supports électroniques (Facebook, Skype, Youtube,...) pour correspondre avec les proches et rapporter la réalité du terrain. Le séjour en mobilité permet de confronter la culture de l'étudiant à d'autres cultures et de remettre en question certains fonctionnements, enrichir certains enseignements et compléter l'esprit critique de l'étudiant sur sa propre culture. D'où la nécessité de préparer au mieux son séjour en mobilité. ■

INFO + [www.ixesn.fr](http://www.ixesn.fr)

## Brève d'actualité

■ **Social ERASMUS** est le projet phare de l'année 2012. Il s'agit d'un événement qui invite les étudiants internationaux à devenir acteurs de la vie en société en donnant de leur temps dans une action à but caritative, éducative ou environnementale. Le projet Social Erasmus est le projet phare de l'année 2012 pour ESN International et a reçu le Prix de la Société Civile 2011.

INFO + : [www.ixesn.fr/content/socialerasmus](http://www.ixesn.fr/content/socialerasmus)

# Universités



## Page 21 et 22

**L'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)** a initié un PPP. Entretiens avec **Sylvie Faucheux** ex-Présidente de l'UVSQ, administratrice du PRES Université Paris Grand Ouest et **Djillali Annane** ancien Doyen de l'UFR de médecine.

[Lire la suite](#)



## Page 23

**Que peut faire l'Université ?** Les différents acteurs de l'accès à l'enseignement supérieur ont un rôle à jouer dans la réduction de ces fractures sociales, civiques, numériques, culturelles. **Chronique de l'ORSU** (Observatoire de la responsabilité sociale de l'Université)

[Lire la suite](#)



## Page 24

**Chronique de l'IFE-ENS Lyon. Olivier Rey** Responsable du service Veille & Analyses présente une comparaison France – États Unis entre deux dispositifs d'animation ou encadrement de résidences universitaires montre deux conceptions différentes du logement des étudiants.

[Lire la suite](#)



## Page 25

**Liaison entre le secondaire et le supérieur. Chronique** de Philippe Touzeau-Menoni, Directeur des **Éditions EPICURE**. Exemple d'une bonne pratique avec les **Cordées de la réussite et l'université de Bretagne occidentale (UBO)**.

[Lire la suite](#)



## Page 26

**Ernst & Young** intervient de plus en plus auprès des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que du réseau des oeuvres universitaires et scolaires. **Entretien avec Jérôme Mourroux est Senior manager chez Ernst & Young.**

[Lire la suite](#)

## Un PPP pour répondre aux objectifs de développement universitaire et durable

*En l'espace de quelques années, l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) a développé une approche de référence dans le domaine du développement durable. Formation, recherche, éco-campus, gouvernance, création d'une direction dédiée à cet enjeu, distinctions nationales et internationales... l'UFR des sciences de la Santé s'inscrit fortement dans cette stratégie. Entretien avec Sylvie Faucheux ex-Présidente de l'UVSQ, administratrice du PRES Université Paris Grand Ouest et Djillali Annane ancien Doyen de l'UFR de médecine.*

### A quels objectifs de développement universitaire le Partenariat Public-Privé a-t-il répondu ?

La Faculté des sciences de la Santé a été intégrée à l'UVSQ en 2002 et nous avons très vite eu l'ambition de construire de nouveaux bâtiments dignes de ce pôle d'excellence. L'État, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et le Conseil Général ont décidé de soutenir ce projet important. Mais nous restions loin du compte sur le plan budgétaire. Le PPP apportait une solution de financement, offrait une garantie des délais et permettait de répondre à la complexité des besoins d'une telle structure. Car dans ce projet coexistent des locaux d'enseignement, des laboratoires de recherche sensibles ou encore une animalerie. Un tel projet dans ses composantes architecturales,

techniques et financières, ne relève pas vraiment des compétences premières d'une université. Le PPP nous permet de nous concentrer sur nos missions et notre cœur de métier : la formation et la réussite de nos étudiants, la recherche et la valorisation, l'internationalisation. De même, nos recrutements pourront ainsi aller en priorité sur des profils liés à notre cœur de métier. Les PPP permettent, du moins en théorie car il faudra voir à l'usage, d'accompagner un développement universitaire d'excellence et de nous concentrer sur les performances qui sont celles des normes internationales. Ils nous permettent d'être créatifs en termes de services de vie étudiante et des personnels.

### Pourquoi avez-vous choisi ce projet ?

Au départ, tous les projets étaient au même niveau, mais le Groupement Origo a su être particulièrement à l'écoute des attentes des médecins et des chercheurs pendant les phases du dialogue compétitif. Très ouverts par rapport à nos demandes, ils ont ajusté leurs propositions en permanence, notamment sur la fonctionnalité des locaux qui était une attente très forte. Notre exigence pour une ouverture permettant d'assurer dans de bonnes conditions la rentrée 2012, a aussi été entendue. Mais là, bien sûr, rendez-vous en septembre 2012 !

**Comment le PPP a-t-il répondu aux enjeux de votre politique de Développement Durable ?** Le Partenariat Public-Privé a permis d'intégrer toutes les dimensions de Développement durable que nous souhaitions dans ce projet. Notre Université se devait d'être exemplaire car elle est reconnue comme un modèle en cette matière : nous avons reçu non



Sylvie Faucheux ex-Présidente de l'UVSQ, administratrice du PRES Université Paris Grand Ouest.

seulement la Marianne d'Or en 2009 pour toutes nos actions en développement durable, mais également la labélisation européenne «Urban Living Lab». Nous faisons partie des deux seules universités françaises entrées dans le classement international GreenMetrics. Nous sommes donc exigeants et les propositions du projet faites par Bouygues Bâtiment D&PP nous ont séduits : certification HQE, bâtiment labellisé BBC, matériaux bio, végétalisation, intégration dans le paysage urbain, engagement sur les températures de confort sans climatisation, etc.... Bien sûr au bout de 30 ans, je ne peux pas être certaine du résultat, mais les engagements en termes d'entretien des bâtiments nous permettent d'être optimistes sur la qualité des structures qui nous seront alors remises en pleine propriété.

### Quels sont les autres facettes du partenariat entre UVSQ et Bouygues Bâtiment Ile-de-France ?

Dans le cadre de la création d'une chaire industrielle où nous travaillons ensemble sur un programme pluri-annuel des éco-campus du futur, les contributions de Bouygues Bâtiment Ile-de-France nous permettent de financer des doctorants et des post-doctorants qui travaillent sur cette thématique au niveau international. Nous avons aussi, au sein de notre université, un Master en alternance sur les éco-quartiers au sein duquel Bouygues Bâtiment Ile-de-France enseigne et prend chaque année plusieurs apprentis. En outre, l'entreprise s'est engagée à nous épauler dans le montage et la recherche de sponsors pour une fondation partenariale de notre université sur les thématiques Santé et Environnement. Un partenariat et une relation de confiance qui vont au delà du seul contrat. ■

## Mieux comprendre

### ■ Une opération pilote sur le plan

**environnemental.** Inscrite à la fois dans la politique d'innovation de Bouygues Bâtiment Ile-de-France et dans le projet de labellisation « Développement durable » des Établissements d'Enseignement Supérieur porté par la Conférence des Présidents d'Universités (CPU), l'UFR est une opération pilote pour la certification HQE Exploitation, en continuité de la labellisation HQE-BBC Construction. L'architecture est pédagogique et le bâtiment affiche sa performance environnementale :

- Façade végétalisée à l'Ouest pour apporter ombre et fraîcheur en été et lumière en hiver ;
  - Façade « signal » bois et minérale au Nord ;
  - Façade urbaine en verre et bois face à l'hyperscentre ;
  - Façade avec des brise-soleil au Sud.
- Un bâtiment sans climatisation, éclairé naturellement, utilisant des plantes non allergènes.



29 juin 2012 : Aurélien Alberico, responsable Maîtrise d'Ouvrage pour Bouygues bâtiment Île-de-France remet les clés du bâtiment à Jean-Luc Vayssière nouveau Président de l'Université de l'UVSQ.



**Djillali Annane, ancien Doyen de l'UFR de médecine de l'UVSQ, conseiller auprès du Ministre des Affaires sociales et de la Santé**

**Comment, en tant qu'utilisateur, avez-vous perçu le PPP ?** Le PPP a été pour moi une découverte totale. Aucune référence et comparatif possible. Dès le début, nous avons senti que nous devions travailler dans le cadre d'un processus accéléré, avec le sentiment, très rapidement acquis, que les délais sur le projet seraient respectés. Prendre possession des locaux pour la rentrée 2012 sera pour nous un grand motif de satisfaction. Nous n'aurions pas eu cette certitude sur un projet conduit selon une démarche classique. Pour ce projet, j'ai participé à l'ensemble des étapes du processus amont : cahier des charges avec notre équipe de conseils ; rédaction de l'appel à projet ; sélection des candidats ; et dialogue compétitif. Une fois le choix retenu et le projet signé, j'ai bien sûr assisté à l'ensemble des comités de suivi.

**Quel a été l'atout essentiel de la proposition ?** Pendant les phases de dialogue compétitif, le groupement Origo conduit par Bouygues Bâtiment Ile-de-France s'est nettement détaché par rapport aux autres compétiteurs, notamment sur la conception du bâtiment et des différents locaux intérieurs. L'idée de proposer un bâtiment unique répondant à la fois aux exigences du monde de la recherche et de la formation,

tout en préservant la confidentialité de l'un et l'intimité de l'autre, a été déterminante. D'autre part, sur le plan architectural, la conception d'un bâtiment d'une hauteur limitée et vivant autour d'un patio intérieur était bien vue et la proposition d'une façade bois et végétalisée répondait bien à l'esprit d'une faculté de médecine. Sans compter que ce projet donnait aussi toute satisfaction à notre ministère de tutelle.

**Comment avez-vous envisagé de faire vivre la démarche PPP après la signature du contrat ?** Cette découverte de la démarche PPP nous a parfois étonné dans la relation assez stricte entre le client et le partenaire industriel. Et les utilisateurs que nous sommes n'ont pas toujours pris la mesure de ce qui était finalement « gravé dans le marbre » au moment de la signature du contrat. Notre inquiétude tenait au fait que nous concevions une faculté de médecine pour 25 à 30 ans et pas pour 5 ans. Elle doit avoir une vocation à traverser le temps et pouvoir évoluer par rapport à l'accélération des connaissances liées à nos métiers de la recherche et de la santé. Cette démarche amont propre au PPP nous a poussé à réfléchir au maximum à ces évolutions mais une crainte légitime subsiste encore à ce jour et nous espérons que la flexibilité du bâtiment que nous avons contractualisé, permettra les évolutions futures. Car il est vrai que des demandes complémentaires post-signature n'ont pas pu toutes être prises en compte en raison du cadre budgétaire contractuel. Après cette phase de compréhension de notre part de la fermeté du cadrage finan-

cier post-signature, Bouygues Bâtiment Ile-de-France a fait de réels efforts pour nous comprendre et répondre à nos demandes dans les limites économiques données.

**Et du côté de la fondation partenariale ?**

En raison de l'actualité liée à la réforme sur l'autonomie des universités, nous avons sollicité les compétiteurs pour qu'ils nous proposent des idées pour dégager des recettes annexes ou lever des fonds. Bouygues Bâtiment Ile-de-France l'a bien compris en proposant de nous aider à monter une fondation partenariale et s'est fortement engagé dans ce sens. Cette fondation a pour slogan « L'enseignement et la recherche dans la santé et l'environnement », avec pour objectifs la santé au service de l'environnement et l'environnement au service de la santé. Bouygues Bâtiment Ile-de-France et l'Université de Versailles-Saint-Quentin en sont les co-fondateurs. Une recherche active est en cours et devrait nous permettre de trouver d'autres partenaires. ■

**Personne publique : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines •**

- Titulaire du contrat de partenariat : société de projet Origo •
- Maîtrise d'ouvrage : Bouygues Bâtiment Ile-de-France PPP •
- Maîtrise d'œuvre : Atelier Michel Rémon •
- Bureau d'études : SNC-Lavalin •
- Conseils Développement Durable : BeCitizen et Elan •
- Bouygues Bâtiment Ile-de-France – Délégations & Partenariats Publics, Ouvrages Publics et Exprimm IT •
- Mainteneur : Exprimm (Bouygues Construction) •
- Restauration : R2C •
- Investisseurs : Seief, Dexia Crédit Local, Bouygues Bâtiment Ile-de-France et Exprimm •
- Prêteurs : Caisse d'Epargne Ile-de-France, la Caisse des Dépôts et Consignations et Bouygues Bâtiment Ile-de-France.

# Que peut faire l'université ?

Par Nina Schmidt chargée de mission de l'ORSU<sup>1</sup>



*A l'heure où les phénomènes de mondialisation et de globalisation accélèrent la circulation des informations et des savoirs, la capacité des individus à s'insérer dans la société repose de plus en plus sur leur capital culturel. Or, en France, on constate que l'accès à la connaissance n'est pas le même pour tous. Chaque année, 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans aucune qualification, soit 20 % d'une classe d'âge. Les différents acteurs de l'accès à l'enseignement supérieur ont un rôle à jouer dans la réduction de ces fractures sociales, civiques, numériques, culturelles.*

La responsabilité des universités se joue dans leur capacité à allier l'exigence d'excellence à la nécessité de proximité. Tout en restant le lieu de production et de progrès de la connaissance, les universités ont désormais à répondre aux attentes spécifiques des territoires où elles sont implantées, notamment en termes de formation et d'insertion professionnelle de la population. « *Les établissements s'attendent à une série de chantiers relativement nouveaux : assurer l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur, accompagner les étudiants vers l'obtention d'un diplôme réellement qualifiant et, enfin, faciliter l'accès à l'emploi des étudiants diplômés. Chacun de ces trois chantiers implique de développer des liens avec les établissements secondaires, les collectivités et les entreprises* », écrit Jules Donzelot, sociologue à l'Université Paris Des-cartes.

## INVESTIR DANS L'ORIENTATION

L'ouverture sociale n'est possible qu'à la condition de surmonter les obstacles qui conduisent les enfants des familles modestes à s'autocensurer et, parce qu'ils n'en connaissent pas les codes, à s'interdire de rejoindre le monde des études supérieures, alors même qu'ils en ont les capacités. Concrètement, cela signifie la mise en œuvre d'actions visant à mieux informer les élèves et leurs familles, sur les différentes formations, les taux de réussite aux examens, les débouchés, la professionnalisation, les possibilités de réorientation...

Ainsi, les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur, les lycées et collèges, mais aussi les collectivités territoriales, les acteurs de l'orientation (CIO, SUIO,...) proposent de favoriser la connaissance du monde universitaire et de susciter l'envie d'université, en organisant par exemple des visites d'universités, des temps d'échange dans les quartiers avec les parents sur la vie étudiante. Dans la continuité des efforts faits en amont pour une meilleure orientation, la lutte contre l'échec scolaire à l'université fait également l'objet d'un investissement particulier.

L'université de Lorraine mettra en place à la rentrée 2013 (après avoir expérimenté le dispositif en 2010) un « *accompagnement des étudiants décrocheurs en L1* », qui prévoit entre autres, le repérage dès la rentrée, sur des critères préalablement définis grâce à un questionnaire, des néo-bacheliers « *potentiellement décrocheurs* », qui seront systématiquement intégrés au dispositif d'accompagnement personnalisé comprenant notamment l'information sur les possibilités de réorientation au sein de l'université mais aussi à l'extérieur.

## ASSURER L'INSERTION

Dotées de bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), les universités préparent désormais à l'emploi. En développant des partenariats avec les acteurs du monde professionnel, elles peuvent ainsi proposer aux étudiants de l'aide dans la recherche de stages et d'emploi : diffusion des offres, ateliers de réalisation de

CV et de préparation à l'entretien d'embauche, visites d'entreprises, interventions de professionnels...

L'Université Blaise Pascal Clermont II organise par exemple des journées d'échanges avec des recruteurs et des entrepreneurs, à destination des étudiants en sciences humaines et sociales.

A Poitiers, un partenariat entre l'Université et la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale (CCIR), a permis de mettre en place et de reconduire ces deux dernières années le dispositif Prim'Innov. L'université et la CCIR aident les TPE et PME régionales souhaitant amorcer un nouveau projet par l'apport de compétences requises pour conduire cette démarche d'innovation. Il lui est proposé une expertise d'un laboratoire soutenue par le travail d'un étudiant réalisant son stage de cinquième année. « *Le dispositif a été récompensé l'an dernier par un prix lors des Rencontres Université Entreprise 2012 à Paris, il permet de valoriser les emplois possibles dans les PME régionales, et favorise la connaissance des laboratoires de recherche et des formations supérieures par les PME locales* », complète Olivier de Fremond, chargé de mission relations Entreprises à l'Université de Poitiers. ■

INFO + [www.orsu.fr](http://www.orsu.fr)

1 - Le projet d'un Observatoire de la RSU est porté par l'Afev en partenariat avec Unicef France et le soutien de la MGEN ainsi que la participation de la CPU, de l'ARF et de l'AVUF. Universités & Territoires est également partenaire de cette initiative.

# Quelle socialisation dans les résidences étudiantes ?

Par Olivier Rey Responsable du service Veille & Analyses de l'IFE-ENS Lyon

*Logement banalisé et séparé de l'université ou logement intégré dans les études ? Une comparaison France – États Unis entre deux dispositifs d'animation ou encadrement de résidences universitaires montre deux conceptions différentes du logement des étudiants.*

Contrairement à certains clichés qui ont la vie dure, les étudiants ne constituent pas un groupe social très homogène ni une population évidente à encadrer. Age, nationalité, milieu social et familial, filière d'études, pratiques culturelles : dès qu'on cherche à proposer des services ou à « toucher » tous les étudiants, on se rend vite compte que l'étudiant moyen est insaisissable. C'est un constat banal qui n'en constitue pas moins un défi redoutable pour tous les acteurs de l'enseignement supérieur, en premier lieu les établissements universitaires et les collectivités locales, qui ont à construire des « politiques étudiantes » à un niveau ou à un autre !

## UN MÉMOIRE ÉTUDIANT

L'une des solutions souvent envisagées consiste à se rapprocher des étudiants en confiant à certains de leurs pairs le soin de jouer le rôle d'interface, d'intermédiaire ou de relais au sein du milieu étudiant. Dans ce cadre, un étudiant, Lilian Lahieyte, a réalisé un mémoire sur deux expériences de participation rémunérée d'étudiants à l'encadrement ou à l'animation au sein de résidences étudiantes, l'une aux États-Unis et l'autre en France<sup>1</sup>.

Il compare en effet les étudiants « *conseillers de résidence* » du collège Lewis and Clark (équivalent d'une université de premier cycle aux États-Unis) et les étudiants-relais de l'université de Strasbourg, ayant pour sa part pu observer les deux dispositifs comme observa-

teur mais aussi comme lecteur de langue résident au sein du collège américain.

## DISPOSITIFS DIFFÉRENTS

À Strasbourg, les étudiants relais ont été mise en place dans une démarche commune de l'université (service CAMUS) et du CROUS dans une préoccupation de détecter les étudiants en situation de souffrance ou de créer du lien social au sein de résidences ou de cités universitaires. Le contexte est celui du logement étudiant en France qui découle de politiques d'abord sociales est autonomes des politiques universitaires : le logement est géré par le CROUS, dans un lien très lâche avec les universités, et dans une optique essentiellement sociale, puisque les étudiants bénéficiaires sont choisis avant tout en fonction de certain nombre de critères sociaux. Autrement dit, une résidence étudiante du CROUS regroupe, dans une large mesure, les étudiants de façon indifférente à leurs études.

Rien de tel dans le collège américain, où le logement n'est pas un service social mais un élément totalement intégré aux études, puisque la résidence étudiante est payante et obligatoire, à tout le moins lors des deux premières années d'étude. Dans ce collège, en effet, l'un des plus chers des États-Unis, on retrouve un élément caractéristique de nombre d'institutions universitaires comparables de ce pays, à savoir l'ambition d'un projet éducatif « global », où il s'agit de former le jeune adulte sans trop distinguer la dimension purement « scolaire » des autres dimensions éducatives. Ici, le comportement personnel, l'engagement collectif, la sociabilité dans les loisirs, le sport ou la



culture sont autant de critères d'intégration à la « communauté », qui est l'objectif central de la formation des étudiants. Le passage dans la résidence étudiante, au sein d'un campus qui permet quasiment une vie en circuit fermé durant toute la semaine, est un moyen d'assurer cette socialisation totale », bien au delà des séquences de cours formels. Dès lors, les « conseillers de résidence » ont un rôle quasi-pédagogique visant à assurer une part d'animation voire de contrôle de conformité aux principes de l'université dans la vie quotidienne des résidents.

## QUELQUES ENSEIGNEMENTS

Au delà des écarts nationaux et culturels qu'on peut considérer irréductibles, la comparaison a le mérite de révéler en creux des traditions ou des choix rarement explicités de ce côté de l'atlantique en matière de logement étudiant.

En premier lieu la coupure entre le logement et les études n'a rien d'évident en soi, qu'il s'agisse de la séparation entre le CROUS et l'université ou d'un regroupement des résidents étudiants sur une base autre que leur filière d'études.

En second lieu il a été choisi, depuis les années 90, de construire des résidences étudiantes qui évacuent largement toute idée d'espaces et de vie collective, au profit d'une banalisation du logement étudiant dans d'autres standards de confort urbains. En a-t-on mesuré toutes les conséquences pour la socialisation des étudiants comme pour la cohésion des quartiers ? ■

INFO + :

<http://ife.ens-lyon.fr/ife>

1 - Lahieyte Lilian, 2011., « *En première ligne. Sociologie comparée de la position et du rôle d'étudiant encadrant dans des résidences universitaires à Strasbourg et à Portland, Oregon* », mémoire de quatrième d'année d'IEP, Université de Strasbourg. Ce mémoire a obtenu un prix dans le cadre du concours de l'Observatoire national de la vie étudiante.

# Favoriser la liaison entre secondaire et supérieur

Philippe Touzeau-Menoni est Directeur des Éditions EPICURE. Son expérience et son travail d'éditeur en font un observateur de la liaison entre l'enseignement secondaire et supérieur dans les territoires. Dans ce numéro, il présente l'exemple à Brest des Cordées de la réussite. Ce programme mis en place en 2008, vise à introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations d'excellence.



**Philippe Touzeau-Menoni, Directeur des Éditions EPICURE**

**Quel a été votre cursus universitaire et pourquoi vous êtes-vous orienté professionnellement vers le secteur de l'édition en créant les Éditions EPICURE ?** J'ai suivi des études de droit et Science politique correspondant au

niveau M2 aujourd'hui, avec en parallèle une licence en histoire contemporaine. Au cours de ces mêmes études, j'ai occupé quelques mandats : Vice-doyen de la Faculté de Droit de Reims, administrateur étudiant de l'Université et du CROUS de Reims, ainsi que quelques autres au plan national. Or, de mes études et de mes mandats, j'ai constaté un manque cruel d'information et de communication que ce soit sur les formations, les filières mais aussi les événements, la vie associative, les liaisons Supérieur-secondaire, etc..

**Quels objectifs poursuivez-vous avec les Éditions EPICURE ?** Les Éditions EPICURE ont pour cible l'ensemble du public jeunes scolarisés du collège à l'Université et pour support des guides & magazines d'information – traitant de tous sujets liés aux thématiques suivantes : la citoyenneté et le développement durable, l'orientation et l'insertion professionnelle, la santé et la prévention ou encore les dimensions culturelles et sportives. Notre objectif est de permettre aux jeunes, par l'information, d'être autonome dans leur décision afin d'élever leur «conscience citoyenne».

**Quels sont vos partenaires privilégiés et quels sont vos projets pour l'avenir ?** Privilégiés est le terme juste. C'est en effet un privilège que de travailler avec le Ministère de l'Éducation nationale, l'UNSS et FFSU, la Délégation à l'Information et l'Orientation ou encore toutes les institutions. En termes de projets, l'un des enjeux majeurs de demain sera de réussir notre développement dans le numérique et la mise en place d'éditions départementales et régionales de nos Mensuels EPICURE Collège et Lycée. ■

## Bonnes pratiques

Par Philippe Touzeau-Menoni

**L'université de Bretagne occidentale (UBO) est partenaire de nombreux établissements du secondaire dans plusieurs Cordées de la réussite<sup>1</sup>.**

Ainsi, le 29 février 2012 se sont tenues les Premières rencontres entre les tuteurs et les lycéens au lycée Jean Moulin-Châteaulin. Cette journée a permis aux tuteurs et aux lycéens de se rencontrer, de faire connaissance. Les lycéens ont également pu se positionner sur un projet qu'ils ont proposé chaque tuteur. Ensemble, ils fixent une date de rencontre pour la journée individuelle.

Courant Mars 2012 : par petits groupes, les lycéens sont venus à la rencontre de leur tuteur. À l'UBO, outre des visites du campus et des labos, ils ont préparé ensemble des expériences scientifiques. Ce sont ces expériences qu'ils expliqueront sous format de poster. Les tuteurs les ont aidés dans cette tâche. Pour beaucoup de lycéens, c'est la première fois qu'ils utilisent un tel support de communication. Ces posters sont présentés lors de la journée de remise des prix, le 25 mai 2012.

Les lycéens ont passé trois jours sur Brest ! Le premier jour à l'UBO, le deuxième à Télécom Bretagne et le troisième à Thales. Un programme scientifique riche et varié les attendait : des ateliers, des rencontres avec des professionnels, des visites de laboratoires, des manip' avec leurs tuteurs. Ils ont découvert le découpeur de roche, le souffleur de verre et visité différents lieux comme le laboratoire d'optique LSOL, celui de magnétisme (LMB), la RMN, la diffraction aux rayons X, la robotique, la microscopie ou encore au service audiovisuel apprendre les rudiments du montage vidéo. Cette journée s'est terminée dans la détente au LaserGame.

Ces trois jours d'immersion sont surtout l'occasion pour les lycéens de discuter orientation avec leur tuteur, de découvrir différents domaines et pourquoi pas, de créer des vocations. ■

**INFO +** <http://liaison-lycees-ubo.univ-brest.fr/Pages/cordees>

<sup>1</sup> - Une cordée est un partenariat étroit entre les différents acteurs de l'enseignement. Elle vise à lever les obstacles psychologiques ou culturels en créant, par un accompagnement adapté, un pont entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur. L'objectif est de faire changer le regard et les a priori portés par les jeunes sur ces filières, de renforcer l'attrait des formations longues et de faciliter le passage vers l'enseignement supérieur dans une perspective de réussite et d'ascension sociale.

## En savoir plus...

**Les Éditions EPICURE éditent des publications pour trois publics.**

■ **Collégiens :** EPICURE Mag de la vie au Collège spécial délégués de classe (Mensuel/10 numéros par an/ édité à 145 000 ex. par n°) Objectif Collège spécial CM2 (Annuel/700 000 ex.) Le Collégien Brevet spécial 3e (Annuel/760 000 ex.).

■ **Lycéens :** EPICURE Mag de la vie au Collège spécial délégués de classe (Mensuel/10 numéros par an/ 105 000 ex. par n°) Le lycéen avisé spécial Terminale (Annuel / 596 500 ex) L'étudiant rusé guide pratique (Annuel / 470 000 ex).

■ **Étudiants :** Œdipe Mag de l'orientation professionnelle et de l'insertion professionnelle (Trimestriel / 100000 ex.) EPICURE Mag de la Vie étudiante (Mensuel / 10 numéros par ans / 200 000 ex.) Le Guide EPICURE des études (Annuel / 1 288 000 exemplaires).

**INFO +**

Site corporate:

[www.editions-epicure.com](http://www.editions-epicure.com)

l'actu des 10-25 ans

[www.epicureweb.fr](http://www.epicureweb.fr)

# Vie étudiante : parole d'expert

*Ernst & Young intervient dans ses différents métiers du conseil et de l'audit auprès des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que du réseau des oeuvres universitaires et scolaires. Les missions sont aussi diverses que l'accompagnement de la modernisation de la gestion publique, la réflexion stratégique, la certification des comptes, les démarches qualité. Plusieurs missions récentes ont conduit le cabinet à accompagner des universités, PRES ou CROUS dans le domaine de la vie étudiante.*



**Jérôme Mourroux,**  
Senior manager chez  
Ernst & Young

## **Vous intervenez comme consultant et auditeur chez Ernst & Young auprès des acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche. Quel regard portez-vous sur les évolutions de la vie étudiante ces dernières années ?**

En premier lieu, que les réformes institutionnelles récentes ont eu des conséquences profondes sur la vie étudiante, que ce soient la réforme LMD et le développement des mobilités européennes, l'accélération de la professionnalisation en particulier au niveau du cursus licence, la loi sur la recherche de 2006 et la loi sur l'autonomie de 2007, les programmes des investissements d'avenir, etc.. De plus, la concurrence internationale accrue a incité les établissements à se différencier, à développer et à communiquer davantage sur leurs actions dans le domaine de la vie étudiante. Leur attractivité passe également par la reconnaissance externe. Chose nouvelle, la vie étudiante est de plus en plus évaluée alors qu'il n'existait pas jusqu'à maintenant de référentiels ou de systèmes de mesure partagés. Les établissements sont désormais évalués sur le thème de la vie étudiante par l'AERES, et s'engagent progressivement dans des démarches qualité. Quant aux écoles, elles renouvellent régulièrement leurs habilitations et accréditations (CTI, CEFDG, EQUIS, etc.). Par ailleurs, les profils des étudiants eux-

mêmes ont significativement évolué ces dernières années, tant sur le plan social que sociologique. La population étudiante est aujourd'hui plus hétérogène. La massification de l'enseignement supérieur des années 1980 et 1990 a transformé la question sociale étudiante, notamment avec l'ouverture rapide du supérieur. La « génération Y » apporte des changements significatifs dans les pratiques d'enseignement, et place la question de l'innovation au cœur des projets pédagogiques des établissements. Ces mutations ont eu un impact durable et visible sur la vie étudiante.

## **Il est évident que la reconfiguration des sites s'accélère (PRES, fusions...), pour autant, ces changements se sont-ils accompagnés d'une réflexion stratégique sur la vie étudiante ?**

A l'évidence, si le cœur de métier de l'établissement fait l'objet de réflexions continues et approfondies, la question de la vie étudiante est en revanche restée souvent trop périphérique. Les nouvelles articulations au sein des territoires nécessitent d'être remises à plat dans le domaine de la vie étudiante, dans le cadre de ces réorganisations en cours.

## **Quels enseignements principaux tirez-vous des missions que vous avez piloté ?**

Nous avons tiré plusieurs enseignements sur les évolutions nécessaires dont pourrait bénéficier la vie étudiante. Quelques points essentiels sont à notre avis, à retenir. Il apparaît désormais indispensable que la vie étudiante soit mieux définie et intégrée dans les stratégies



territoriales. En second lieu, une analyse de forces et faiblesses de la vie étudiante est une réelle opportunité pour permettre de profiter des restructurations en cours. Troisièmement, il est nécessaire de réorganiser les lieux d'échange et de concertation d'acteurs. Ils sont aujourd'hui très nombreux mais souvent insuffisamment coordonnés. Il y a là un enjeu d'efficacité, les actions développées par les différents acteurs étant parfois redondantes ou insuffisamment en synergie à l'échelle des sites. Enfin, la vie étudiante ne constitue pas un domaine consensuel par essence : les questions qui y ont trait doivent être débattues avec les parties prenantes, afin qu'émergent des visions partagées et de réelles dynamiques. ■

INFO + [www.ey.com](http://www.ey.com)

## Quelques références...

**Ernst & Young intervient dans les différents aspects de la vie étudiante auprès des universités, des écoles, des PRES, des CROUS ou bien encore des collectivités territoriales comme par exemple :**

- le Conseil régional de Franche-Comté dans la réalisation d'une étude pour la définition d'un schéma directeur régional de la vie étudiante. Il s'agit d'ailleurs là du premier schéma régional dans ce domaine ;
- le CROUS de Strasbourg dans la réalisation de son projet d'établissement, ou bien encore réalisé des formations auprès du CNOUS ;
- le PRES ParisTech dans le cadre d'un appel à projet des investissements d'avenir dans le domaine pédagogique ;
- plusieurs universités dans le cadre de démarches qualité qui incluent la vie étudiante.

**Ce séminaire d'échanges d'expériences était organisé à Villeurbanne avec le partenariat de l'AVUF, la Région Rhône-Alpes, la Communauté Urbaine du Grand Lyon, la Ville de Villeurbanne et le PRES Université de Lyon.**

## Compte-rendu

# Villes périphériques et enseignement supérieur

*Roger Fougères, ancien vice-président de la région Rhône-Alpes et concepteur, avec Jean-Paul Domergue du Cabinet Sup'conseil, de ce séminaire, souhaitent à travers cette initiative « faire le point sur le positionnement actuel des villes périphériques en matière d'enseignement supérieur et de recherche en relation avec les politiques d'agglomération », mais également « définir de nouvelles perspectives de développement au regard de la mise en place sur leur territoire d'une démarche de type société de la connaissance. »*

## Séance d'ouverture

Didier Guillot, adjoint au Maire de Paris en charge de la vie étudiante et vice-président de l'AVUF, ouvre le séminaire en mettant en perspective la thématique de la journée avec le contexte des campus parisiens. La capitale connaît, en effet, de nombreuses opérations d'aménagements en lien avec l'enseignement supérieur : Paris-Dauphine se développant vers les Hauts-de-Seine ; l'Université Paris-Ouest Nanterre vers la Défense et le campus Léonard De Vinci ; Paris Rive-Gauche, véritable pôle émergent depuis 10 ans au cœur de la capitale.

Jean-Paul Bret, Maire de Villeurbanne, fait ensuite part de sa satisfaction d'accueillir un événement de l'AVUF sur le Campus de la Doua, « *le plus grand campus scientifique de France, après celui de Paris-Orsay* ». À Villeurbanne, c'est une identité universitaire dans la complémentarité qui est revendiquée. Ici, les partenaires du supérieur s'enrichissent mutuellement, les collectivités territoriales ont conscience que les vagues universitaires successives représentent aujourd'hui une réalité humaine et comptent dans le paysage de la ville. « *Le campus de Villeurbanne était au départ comme un corps étranger, les étudiants n'étant pas toujours bien acceptés par l'environnement ouvrier à proximité du campus* ». Plus de 50 ans après, les

choses ont bien changé et l'on souhaite véritablement « *urbaniser le campus et universitariser la ville car la richesse universitaire doit venir féconder les synergies entre une ville et son campus* ».

Jean-François Arrue, vice-président « universités et recherche » du Grand Lyon, avoue que « *les campus dépassent bien souvent les limites cadastrales* ». Il s'interroge également sur la notion de « *ville universitaire* » : on imagine une ville avec un objet universitaire homogène et identifiable. Il faut sans doute parler de métropole universitaire ce qui évitera sûrement des questions locales de territorialité. Une université est diffuse dans l'urbain, c'est un ensemble de services, de logements, de transports... quelque chose de plus complexe que ce que l'on se figure habituellement, lorsque l'on parle d'université ! Le Schéma de Développement Universitaire à Lyon (SDU) est d'ailleurs « *un savant cocktail de politiques sectorielles avec un appui socio-économique. Aucune ville seule ne peut développer à minima les équipements universitaires* ». ■



Jean-Paul Bret, Didier Guillot et Jean-François Arrue.



Bernard Pouyet

## Exposé introductif

# Enjeux et spécificités des relations entre les universités et les villes périphériques

*Bernard Pouyet, ancien Président de l'Université-Pierre-Mendès France, à Grenoble, se demande s'il faut considérer les villes périphériques ou simplement les périphéries ? Les villes nouvelles, originellement périphériques, se sont souvent construites autour des universités, comme c'est le cas en Ile-de-France, avec Evry, Cergy-Pontoise ou encore Marne-la-Vallée. « Les enjeux résident sûrement dans les territoires périphériques plutôt que dans ces villes en elles-mêmes ».*

La réflexion à engager s'inscrit dans tous les acquis des études, des pratiques, des actions concernant la relation villes et territoires. Bernard Pouyet cite d'ailleurs Michel Lussault, Président du PRES Université de Lyon : « *Il n'y a pas de plus grand enjeu pour l'enseignement supérieur que son rapport au territoire et sa territorialité* ». Il précise également que « *parler de villes périphériques n'est pas évocateur, c'est placer la ville par rapport à une centralité mais cela ne caractérise pas la ville* ». Quelle est alors la valeur ajoutée à considérer l'université sous l'angle des territoires périphériques ?

Le maire actuel de Nanterre avoue, par exemple, que « *l'université ouverte en 1964 a été conçue pour être à part de la ville dans sa forme urbaine, elle tourne le dos à la ville, les voies ferroviaires et routières ont encore fermé l'université* ». L'université présente sur St-Martin-d'Hères a une configuration similaire : toutes les voies du campus, en dehors des entrées, finissent en impasse. « *Il a fallu attendre les années 1990 et le Plan Université 2000 pour une redistribution urbaine et territoriale des campus français* ».

La difficulté majeure est la prise en compte de l'identité des villes périphériques : une université se réclame souvent de la ville-centre, même si un domaine universitaire a souvent le nom de la commune périphérique support. Depuis 2000, l'attractivité par la compétitivité est omniprésente, il y a donc une nécessité de s'affirmer d'autant plus en rapport avec une ville-centre.

Les politiques publiques de transports en commun vont marquer la situation d'une ville-périphérique par rapport à la ville-centre. Les transports collectifs recouvrent « *la question pratique de l'accès à l'université, notamment pour les usagers* ». Il y a par exemple une symbolique du tramway pour les campus : c'est un élément de liaison matérialisé, inscrit dans une politique d'agglomération, qui a des conséquences sur l'évolution des communes supports ou qui accueillent l'université. Il y a aussi des intérêts conjoints sur la thématique du logement. Pour les périphéries, c'est un facteur de mixité sociale via, par exemple, de nouveaux modes de logements : colocations solidaires de l'Afev, logement intergénérationnel, etc.

Les aspects économiques sont à prendre en compte. Il faut « *considérer l'Université comme agent économique et agent du développement économique local* ». Des commerces ont été implantés sur le campus de St-Martin-d'Hères et ont été vécus comme une concurrence locale déloyale par la ville face au marché étudiant. De même, à Talence, la présentation de Talence Innovation met en avant le contexte universitaire local comme une force.

D'autres champs de l'enseignement supérieur doivent être appréhendés : l'orientation, l'entrée dans la vie active, les aides sociales, le sport universitaire, etc.. Concernant l'insertion professionnelle, les villes n'auraient-elles pas à jouer un rôle plus important dans la répartition des compétences entre collectivités ? De même, en matière de vie étudiante ou de gouvernance de l'enseignement supérieur, c'est peut-être aux collectivités d'interpel-

ler les acteurs universitaires !

En définitive, les villes périphériques ont « *une place importante à prendre dans la structuration universitaire* », la mise en place de missions ou d'instances spécialisées sur l'enseignement supérieur, d'actions à destination des étudiants... sans se retourner systématiquement vers la ville-centre. ■

INFO +  
[www.avuf.fr](http://www.avuf.fr)

## Échanges avec la salle

■ Brigitte Regaldie (Ville de Lyon) a le sentiment d'avoir assisté à la description d'un « *tableau impressionniste* ». Elle identifie que les champs de compétences mobilisés au fil du temps et de la décentralisation « *ont permis aux territoires de s'affirmer comme des acteurs publics* ». Roger Fougères partage ce sentiment lorsqu'il voit « *les oppositions marquées entre les élus locaux, le système universitaire et les appétences existantes de nos jours* ». Pour lui, la question fondamentale est la question de la stratégie entre tous les acteurs et l'application du principe de subsidiarité.

■ Bernard Pouyet fait référence à une « *histoire manquée des villes périphériques pour l'enseignement supérieur* » et se demande comment faire en sorte de saisir les questions d'enseignement supérieur et traiter la question communautaire de la vie étudiante. François Rio, Délégué Général de l'AVUF, fait observer que « *du chemin a été parcouru, notamment avec l'Opération Campus et un intérêt nouveau des villes périphériques qui se retrouvent malgré elles en situation pro-active* ».

## Enquête

# Typologie des **villes périphériques**

Une enquête préalable au séminaire AVUF de Villeurbanne a été réalisée par le PRES Université de Lyon. Fanny Viot (chargée de mission « Grands Projets ») et Daphné Coste (chargée de projet « Vie des Campus ») ont d'abord recensé les villes périphériques avec une présence d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour établir une typologie et un état des lieux. Cela a également permis de produire un rapide inventaire des actions menées par les collectivités territoriales.

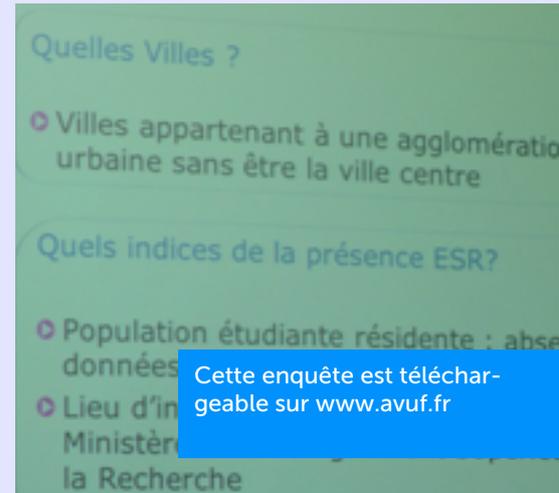
Les villes choisies pour cette enquête sont des villes appartenant à une agglomération urbaine, sans être la ville-centre. Parmi elles, on peut citer : Ville-neuve-d'Ascq (Lille), Mont-Saint-Aignan (Rouen), Bruz (Rennes), Talence (Bordeaux), Blagnac (Toulouse), Saint-Martin-d'Hères (Grenoble) ou Villeurbanne (Lyon). Au total, 37 villes périphériques ont été identifiées : elles comprennent de 800 à 35000 étudiants et agrègent près de 15% de population étudiante hors Ile-de-

France.

Une typologie de ces villes périphériques a été établie :

- 15 villes à faible présence étudiante (800 à 2000).
- 14 villes à présence étudiante importante (2001 à 10000).
- 8 villes à très forte présence étudiante (plus de 10000).

Toutes ces villes et leurs collectivités en-



retiennent des liens avec l'enseignement supérieur de leur territoire. Elles siègent dans les instances de gouvernance des établissements, participent à des coopérations informelles ou formalisées et interviennent au coeur de politiques contractuelles. Leurs grands domaines d'intervention sont : la vie étudiante, la solidarité, la culture, le développement économique et l'aménagement du territoire.

Une quinzaine de villes périphériques accueillent un campus sur leur territoire. Les collectivités s'impliquent dans l'aménagement et l'urbanisme en faveur de l'enseignement supérieur, les campus apparaissant ainsi comme catalyseurs de liens. Les sites universitaires sont devenus des vecteurs de développement territorial et réintègrent petit à petit le milieu urbain. Des projets et moyens inédits sont mobilisés, notamment dans le cadre de l'Opération Campus.

Au sein des problématiques et des politiques sectorielles, celle du logement étudiant est bien identifiée par les villes périphériques de plus de 10000 étudiants. Par exemple, des dispositifs d'aide à la recherche de logement étudiant ont vu le jour et un nombre important de collectivités entretiennent des relations étroites avec les CROUS. Les villes s'impliquent parfois directement dans des projets immobiliers de logement étudiant, point de convergence entre les préoccupations sociales des étudiants et l'attractivité des territoires. ■



Séminaire de Villeurbanne, le 3 juillet 2012.



Table ronde d'échanges d'expériences à Villeurbanne le 3 juillet 2012.

## Table-ronde n°1

*Cette table ronde était présidée par Jean-François Arrue et animée par Jean-Paul Domergue et Roger Fougères sur quatre thèmes : développement urbain ; développement économique, social et culturel ; politique, stratégie, gouvernance ; vie étudiante.*

### À VILLEURBANNE

Chafia Trifa, élue et adjointe au rayonnement universitaire, à la jeunesse et à la vie étudiante, a exposé le contexte général du campus de la Doua à Villeurbanne (25 000 étudiants sur son territoire, soit un quart des effectifs du Grand Lyon). Les collectivités mènent « un travail de veille à l'échelle des communes pour permettre au mieux le développement des campus ». Le Grand Lyon a ainsi co-construit le « Schéma de Développement Universitaire avec la ville de Villeurbanne, en amont du Plan Campus, ce qui a permis de remettre un dossier de qualité à l'État ». On y a habilement mêlé les questions d'attractivité internationale, du lien économie-territoire et de l'accueil des étudiants. Un soin particulier a été accordé au logement étudiant pour « éviter un effet ghetto » : l'installation en diffus a été favorisée par du logement social avec le CROUS et des logements privés. Le projet de Villeurbanne se veut transversal : urbaniser le campus et universitariser la ville en « rendant l'accès au campus aux habitants de Villeurbanne ». La compétence enseignement supérieur s'est donc faite « par l'aménagement urbain et le développement économique ».

### À TALENCE

Philippe Goyer, conseiller municipal de Talence en charge des relations avec les universités, a ensuite planté le décor du campus bordelais « *dispatché sur trois communes et originellement externalisé, extériorisé, pour repousser les étudiants du centre de Bordeaux après les événements de 1968* ». Après la mise en service du tramway bordelais desservant le campus en 2004, Talence a réfléchi à un centre-ville « *plus culturel et moins commercial* ». Les universités bordelaises ont décidé ensuite « *de restructurer leurs offres de recherche et subséquemment leur offre de formation* ». Cela a donné la naissance du PRES de l'Université de Bordeaux avec le concours de l'ensemble des collectivités territoriales. Pour la ville, un étudiant talençais « *est un étudiant inscrit dans une formation à Talence ou résidant à Talence mais étudiant ailleurs* ». La démarche de Talence est prospective, mettant au-dessus de tout intérêt, celui des formations et des étudiants. Un « *Conseil des étudiants de Talence* » se réunit tous les trois mois et travaille en commissions. La collectivité prête une attention particulière aux questions de culture, santé et de logement des étudiants (ateliers sociaux de cuisine, accueil des étudiants en logement familial partagé, futur réseau de soins pour les étudiants, etc.).

### À LILLE

Faustin Aissi, conseiller délégué à la recherche et aux universités à Lille Métropole, nous a parlé du cas du campus de

Villeneuve-d'Ascq. Sur ce territoire, on a envisagé dès 1956 d'implanter les universités lilloises pour les externaliser de la ville-centre, mais c'est en 1965 que les premières facultés viennent s'y installer. Depuis 1970, « *les politiques d'enseignement supérieur au sein de la métropole lilloise ont toujours impacté le développement urbain et structuré les territoires* ». Il y a encore une décennie, les acteurs de chaque entité (universités, villes et leur intercommunalité) travaillaient de leur côté. Ces différentes entités n'ont jamais autant échangé entre elles ces dernières années sur des projets souvent complémentaires, de temps en temps communs et définis ensemble. Le constat est simple : chaque partie gagne dans ce nouveau partenariat qui favorise un mieux-vivre ensemble et une meilleure compréhension entre les étudiants et les citoyens de la ville, avec un développement économique au rendez-vous.

### REGARD ÉTUDIANT

Aloïs Dubois, vice-président de l'AFNEUS (fédération des étudiants en sciences), a enfin donné le point de vue des étudiants. Pour lui, il y a « *quatre volets d'analyse sur la question ville périphérique et étudiants : les transports, le logement étudiant, la vie des campus et la gouvernance* ». Il semble qu'on ignore souvent le ressenti des étudiants, leur place dans l'enseignement supérieur, « *alors qu'ils sont les premiers acteurs de l'université et les moins bien représentés dans la gouvernance* ».

INFO +  
[www.avuf.fr](http://www.avuf.fr)



Table-ronde : prospective, stratégie, cadres, modes d'action, méthodes et outils.

## Table-ronde n°2

*Cette table-ronde rassemblait des représentants de Villeneuve-d'Ascq, Villeurbanne, Paris et du Groupe Alcimed. Elle était animée par Jean-Paul Domergue, Roger Fougères et Brigitte Regaldie sur le thème : prospective, stratégie, cadres, modes d'action, méthodes et outils.*

### À TALENCE

Philippe Goyer détaille l'action de Talence en faveur de la santé des étudiants. L'enjeu est ici de répondre à leurs demandes spécifiques de façon adaptée via les professionnels de santé (alimentation, vaccinations, addictions). Les étudiants ont « besoin de dialogue, dans des tranches horaires qui ne sont pas habituelles ». L'action en matière de développement économique demande « aux acteurs économiques de parfaire leur culture d'organisation dans l'échange, aux institutions et laboratoires de travailler avec des acteurs parfois inhabituels ». Ce chantier « est nécessaire et on ne peut pas faire l'économie de ces réflexions ».

### DANS LA MÉTROPOLÉ LILLOISE

Pour Faustin Aissi (Lille Métropole) « tout ce qui a trait à la vie étudiante et l'enseignement supérieur doit avoir un lien avec le territoire des communes ». Pour ce qui concerne l'innovation, « c'est au pôle métropolitain d'agir ». Didier Guillot (Ville de Paris) donne un contre-exemple pour mettre en perspective

les interventions précédentes, avec le cas de Villetaneuse (Université Paris 13). « Lorsque la commune est rentrée dans son agglomération (Plaine Commune), l'engagement de la ville pour l'enseignement supérieur a pris une autre dimension ». Pour lui, le bon échelon d'action pour l'université est aussi métropolitain, couplé à une démarche volontaire des communes. Le prochain grand débat national est la contractualisation : « l'idée d'un Contrat de Projet Etat-Métropole (CPEM) semblerait cohérente ».

### CÔTÉ CPU

La CPU, selon Hubert Briand, est en pleine prospective et voit bien que « les écosystèmes territoriaux et universitaires sont en pleine mutation alors qu'ils vivaient, jusque-là, isolés l'un de l'autre ». Le dernier colloque annuel de la CPU à Marseille a été le théâtre de « nombreux débats autour des collectivités territoriales » touche au fait territorial et au monde de l'entreprise (transfert de technologies de la recherche universitaire).

### À LYON

Brigitte Regaldie du Service Université-Recherche de la Mairie de Lyon, a retenu quant à elle une expression adéquate au sujet : « la ville n'est plus un lieu qu'on peut dessiner, c'est une condition que l'on peut décrire ». Le développement de l'enseignement supérieur s'apparente à « créer de la ville à partir d'une fonction urbaine, avec une volonté d'esquisser un cadre d'action publique ». L'approche méthodologique doit être « précieuse et solide pour pouvoir dégager quelques outils ».

### CONSEIL DE PRO

Marie Fauchadour et Vincent Paccard (ALCIMED) ont ensuite présenté les résultats d'une étude où l'on voit clairement que les villes périphériques intégrées dans leur agglomération ont « une grande hétérogénéité et recherchent une optimisation des relations entre l'enseignement supérieur et les entreprises locales ». Au regard de ces caractéristiques, « la notion de diagnostic territorial est fondamentale ». Les élus peuvent agir sur trois dimensions principales : « valoriser la présence des étudiants, aider les entreprises à bénéficier des travaux des campus et contribuer au renforcement de l'attractivité du territoire bénéficiant à l'ensemble des acteurs territoriaux ». L'enjeu pour les villes périphériques est de « valoriser leur pro-activité en matière de développement économique et de dynamiser le tissu culturel du territoire ». ■

Info +  
[www.avuf.fr](http://www.avuf.fr)

*Les impacts générés par les campus sont non seulement économiques mais aussi en lien avec le dynamisme général du territoire. »*

Vincent PACCARD  
ALCIMED

## Clôture

# Réflexions et actions



Table-ronde : prospective, stratégie, cadres, modes d'action, méthodes et outils.

Jean-Michel Jolion délégué général du PRES de Lyon a conclu ce séminaire en s'interrogeant sur les réflexions et actions à conduire ensemble.

« Nous serons tous d'accord pour dire que les villes ont clairement changé leur appréhension du fait universitaire, passant du corps étranger cité par Jean-Paul Bret, Maire de Villeurbanne, en introduction de ce séminaire, à un organe, souvent vital pour la vie et le développement de la Cité. On peut même dire la réciproque est vraie. De moins en moins d'universitaires se revendiquent de leur appartenance à tel établissement SISE, telle l'« École Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines SISE à Lyon » (ce qui a longtemps été son intitulé officiel). Les deux mondes se rencontrent, se parlent, travaillent ensemble.

Jean-François Arrue disait pour sa part que l'on pouvait s'interroger sur la notion même de ville universitaire. En prolongeant, nous pouvons même nous demander s'il peut / doit y avoir une politique de la ville en matière universitaire ? Oui, bien sûr. Cela peut paraître évident mais il faut le rappeler.

Excusez le scientifique que je suis de recycler ses paradigmes de recherche mais il est évident que cette politique universitaire en interaction avec les territoires n'est pas « une », mais multi-échelle (selon les collectivités) et multi-fonctionnelle (selon les champs d'intervention). A ce titre, ce séminaire aura permis de parler de politique d'aménagement, de vie étudiante et notamment de logement, de culture, de gestion des équipements sportifs, de formation en lien avec le territoire, de développement économique et de recherche. Il est curieux cependant que la dimension « science et société » ait très peu été mentionnée (si ce n'est par Villeurbanne). Et pourtant n'est-ce pas aussi le rôle des villes que d'investir, avec le monde universitaire, cette dimension de l'interaction entre la science et la société ?

Notre système d'action publique territoriale est multi-échelle. D'autres avanceraient peut-être le terme d'« empilement » mais si l'empilement est stérile et parfois fragile, le système multi-échelle peut traduire une organisation particulière où chaque échelle joue un rôle individuellement et dans sa relation avec les autres niveaux. Notre système ne doit donc pas être vu comme une contrainte mais comme une richesse. Une richesse d'acteurs qui doivent travailler ensemble. On l'a bien vu aujourd'hui, les villes (périphériques ou non) ont toutes leur place dans ce réseau d'acteurs.

On nous annonce déjà que le changement politique au plus haut niveau de l'État offrira peut-être une nouvelle étape de décentralisation au sein de laquelle l'enseignement supérieur et la recherche devront se positionner. La question du transfert de compétences sera peut-être posée. Ce sera donc une opportunité historique pour les villes.

Face à ces enjeux, notre erreur serait de tenter de trouver une adéquation parfaite entre ce système territorial multi-échelle et la multi-fonctionnalité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous devons réussir à dépasser la logique du « à chacun son rôle », i.e., le logement étudiant prérogative des villes et le développement économique sur des établissements publics de coopération intercommunale, par exemple. Faut-il pour cela initier dès maintenant des conférences locales de l'enseignement supérieur et de la recherche ? A minima, il est important que les territoires et donc les villes participent activement aux futures assises de l'enseignement supérieur et de la recherche proposées par la Ministre en charge de cette thématique. Ces assises seront largement ouvertes au-delà de la communauté universitaire, les élus locaux y ont donc toute leur place.

Pour conclure en revenant à un paradigme de recherche, l'interaction université / territoire est un système complexe. Cette complexité est une richesse et une source de richesses. Plutôt que de la dénaturer en cherchant à la simplifier, nous devons l'appréhender collectivement, la comprendre, la modéliser. Pour cela, peut-être devons-nous d'abord développer notre intelligence collective de cette complexité.

J'espère (je suis sûr) que ce séminaire y aura contribué. Et pour finir, un grand merci à Daphnée Coste, Christophe Parnet et Fanny Viot pour leur travail préparatoire à ce séminaire.» ■

INFO +  
[www.avuf.fr](http://www.avuf.fr)



# Débats et rebonds

Universités & Territoires ouvre ses colonnes à tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution, faire un compte-rendu d'un Colloque ou rédiger une tribune libre. Ces textes seront également disponibles sur le blog [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr). Ainsi, dans ce numéro, nous publions une contribution de Jules Donzelot, sociologue et contributeur à l'ORSU, un compte-rendu d'un colloque de l'Association Ingénieur et Scientifiques de France (IESF) et une tribune libre de l'Association Interprofessionnelle des Résidences étudiantes et Services (AIRES). Alors n'hésitez pas !

## La responsabilité sociale des universités (RSU) & la démocratisation de l'enseignement supérieur

Par Jules Donzelot, sociologue et contributeur à l'ORSU

**S**i aujourd'hui un diplôme de l'enseignement supérieur reste le meilleur rempart contre le chômage<sup>1</sup>, une part croissante de la population doit se sentir rassurée : 42% en ont obtenu un en 2009, contre seulement 32% en 1995 et 15% en 1985.

Mais cette massification n'équivaut pas à une véritable démocratisation puisque, selon l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), seulement 31% des étudiants sont enfants d'ouvriers ou d'employés, contre 35% issus des classes supérieures. Pire, la tendance est à l'accroissement des inégalités puisqu'en 2006 les proportions étaient inverses : 36% d'étudiants d'origine défavorisée contre 32% des classes supérieures<sup>2</sup>. Comparativement aux enfants de cadres et de professions supérieures, les enfants d'employés et d'ouvriers sont ainsi encore plus désavantagés qu'auparavant.

1- Béatrice Le Rhun, Daniel Martinelli, Claude Minni, « Face à la crise, le diplôme reste un rempart efficace contre le chômage », INSEE Références web, édition 2011 : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/FORMEMP11\\_b\\_diplome.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FORMEMP11_b_diplome.pdf)

2 - OVE, La Vie Etudiante, Repères, 2006 et 2011. Voir aussi : INSEE, France, portrait social édition 2011.

### NOUVELLES MISSIONS

Les phases successives de massification ont contribué à modifier l'identité des établissements d'enseignement supérieur. La fonction traditionnelle d'émancipation d'une frange de la population à visée élitiste disparaît progressivement, au profit d'une fonction de mise en capacité massive à visée sociétale : il s'agit d'accompagner une majorité de la population vers une insertion professionnelle réussie. Pour mener à bien cette fonction, les établissements s'attellent à une série de chantiers relativement nouveaux : assurer l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur, accompagner les étudiants vers l'obtention d'un diplôme réellement qualifiant et, enfin, faciliter l'accès à l'emploi des étudiants diplômés. Chacun de ces trois chantiers implique de développer des liens avec les établissements secondaires, les collectivités et les entreprises : la nouvelle responsabilité sociale des universités renvoie d'abord à un enjeu de territorialisation.

### UN CHANTIER DIFFICILE

Des trois chantiers évoqués, l'inégalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur est celui qui pose le plus de difficultés. Le programme national des Cordées de la réussite, lancé en 2008, contribue à faciliter l'accès des classes populaires aux Classes préparatoires aux grandes écoles puisque le taux de boursiers y progresse lentement mais sûrement<sup>3</sup>.

En ne ciblant toutefois que les meilleurs élèves des collèges et lycées, il s'inscrit plus dans une optique élitiste que dans une visée véritablement sociale et ne produit pas l'amélioration massive attendue. Il convient donc d'envisager d'autres actions, en commençant par s'inspirer de l'existant : les initiatives isolées des institutions et/ou des associations. Les innovations les plus remarquables en la matière partagent un point commun : elles se fondent toutes dans une démarche fortement territorialisée. Les actions menées par l'Afev auprès des jeunes des quartiers populaires, par exemple, opèrent une connexion concrète et vivante entre l'enseignement supérieur, les établissements secondaires et les familles des quartiers populaires. Citons deux autres initiatives qui s'inscrivent dans une logique similaire : les Parcours d'orientation animés par l'Université du Havre et les séjours d'immersion *Univ'd'hiver* portés par l'Université et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

3- Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, « contrôle de l'ouverture sociale et de la diversité dans les classes préparatoires aux grandes écoles », n°2010-100, juillet 2010.



### BONNES PRATIQUES

Les Parcours d'orientation consistent à mettre en œuvre et à coordonner une large panoplie d'actions : accueil des classes de première et de terminale lors de conférences thématiques dans les

locaux de l'université, journées de formation des professeurs principaux, information des lycéens et de leurs familles sur les différents événements visant à présenter l'offre de formation du territoire (journées portes ouvertes, nuit de l'orientation, forum des enseignants), réunions d'information à destination des lycéens engagés dans une démarche d'orientation active, journées portes ouvertes à l'université, etc.. De leur côté, les séjours d'immersion *Univ'd'hiver* consistent à accueillir à l'université durant quatre jours consécutifs, chaque année au mois de février, cent quarante lycéens de Seconde. Au programme : dialogue avec des étudiants, des universitaires et des professionnels du territoire, mais aussi activités sportives,

artistiques, et préparation d'un spectacle présenté à la fin du séjour devant les partenaires de l'action et les parents d'élèves.

Ces actions marquent une réelle innovation dans le champ de la responsabilité sociale des universités dans la mesure où des associations, des collectivités et des entreprises rejoignent les établissements d'enseignement supérieur dans un effort conjoint visant à informer, motiver et accompagner les futurs étudiants potentiels. Produits d'un effort de territorialisation des universités, elles sont de nature à avoir un impact réel sur la diversification sociale de la population étudiante. ■

**L**e 22 juin dernier s'est tenu au Conseil Économique Social et Environnemental, le colloque annuel de l'association IESF<sup>1</sup> intitulé « Ingénieurs et scientifiques, artisans du futur ». Ce fut l'occasion d'aborder des thèmes comme le rôle des scientifiques à l'aune des mutations de nos sociétés et le sens du progrès aujourd'hui, mais aussi des questions plus immédiates au moment où la France en Europe interroge son modèle de développement économique.

La première table ronde permettait aux intervenants d'échanger sur la question de l'engagement des Ingénieurs et Scientifiques dans la société et par la même sur leur capacité à apporter, des solutions certes à des problèmes donnés, mais plus généralement à alimenter la confiance nécessaire à toute société pour évoluer. Jean-Pierre Delevoye, le président du CESE et hôte de ce colloque a insisté sur le fait que nous ne vivons pas une crise mais

1 - La France compte aujourd'hui plus d'un million d'ingénieurs et de scientifiques. IESF, organe représentatif de la profession reconnu d'utilité publique depuis 1860, est organisé en fédération et rassemble quelque 850.000 ingénieurs et scientifiques à travers quelque 180 associations d'anciens élèves et de diplômés, associations scientifiques, techniques ou professionnelles, réseau d'unions régionales et de sections internationales.

## Ingénieurs et scientifiques : artisans du futur

Par Pierre Yves Ollivier, Ancien bénévole Afev - Ingénieur construction

une métamorphose de nos sociétés. Roland Vardanega, Président de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers et ingénieur dans le milieu industriel indiquait qu'« on pressent de nos jours des besoins mais sans connaître encore le produit qui va satisfaire ces besoins. »

### ACTEURS ENGAGÉS

Tous les intervenants ont insisté sur leur rôle plus fondamental dans la construction « d'un socle de confiance », comme l'a exprimé Fabienne Keller, sénatrice du 67, nécessaire pour éviter les retours en arrière ou dans « un réenchâtement de l'intelligence, du monde », appelé par JP Delevoye, car « si l'espérance est compromise les peurs et humiliations l'emportent ». Un appel donc pour que les ingénieurs et scientifiques soient des « acteurs engagés », qu'ils soient créatifs, ne se censurent pas mais aussi qu'ils aillent sur le ter-

rain à la rencontre des populations, Roland Vardanega insistant sur le fait « qu'avant, le savoir et le pouvoir suffisaient. Aujourd'hui, il faut aussi le vouloir des peuples ».

L'accent a été mis dans la deuxième table ronde sur la nécessité de garder le contact avec le reste de la société et l'effort de communication à fournir par les ingénieurs pour transférer de manière compréhensible le message du chercheur. Claudie Haigneré, Présidente d'Universciences, rappelait qu'il existe une « défiance de la population, voire un rejet, vis-à-vis du progrès technologique » tout en citant Edgar Morin, « la culture, c'est ce qui relie les savoirs, c'est ce qui les féconde ». « On devient vite illettrés dans les domaines scientifiques si on ne reste pas ouverts », sans oublier la « nécessité du dialogue entre le savant et le politique ». Il y a une « envie de participer, d'être écoutés, un appétit de comprendre. »

Enfin, cette nécessité de communication a été souligné pour faire avancer les nouvelles idées elles-mêmes. Jean-François Minster, directeur scientifique TOTAL a ainsi rappelé « *qu'une idée gagne de la valeur en se partageant, même s'il y a de la compétition* » car « *les bonnes idées jaillissent en même temps dans plusieurs endroits.* ».

### REINVENTER LE MONDE

Cette communication, n'est donc pas à voir comme uniquement un devoir d'information vers les décideurs et la population, mais aussi une nécessité de confrontation entre les ingénieurs eux-mêmes dans la recherche de solutions, JF Minster rappelant « *l'importance de travailler en milieu incertain* », relayé en cela par Jacques Lewiner, Directeur scientifique honoraire ESPCI Paris Tech qui insistait sur la « *perturbation comme facteur d'innovation* ».

En clôture du colloque, Anne Lauvergeon, a appelé les scientifiques et ingé-

nieurs à participer à la réinvention du monde. Que ce soit dans les domaines de l'eau, de l'énergie ou de la nourriture « *on a besoin de rationalité et de systèmes de gouvernance mondiaux* ». L'invention de ces nouveaux systèmes ne pourra se faire sans les ingénieurs et scientifiques.

Le rôle de l'ingénieur doit aussi être « *d'organiser le débat, de s'emparer des sujets* » tout en sachant « *être un ambassadeur enthousiaste* » des sciences, et toujours « *raconter ce que l'on fait* ». « *Il faut changer les représentations collectives en allant voir, en visitant, en ouvrant les entreprises* ». « *On n'a jamais autant parlé d'innovation et d'industrie qu'actuellement* » mais insiste-t-elle « *la France a un travail considérable à effectuer sur l'ingénierie haut de gamme* ».

En conclusion, Anne Lauvergeon soulignait que « *l'avenir de la France passe par l'industrie, et le retour à une « vraie économie », basée sur l'exploitation des compétences, la qualité des productions*



et leur montée en gamme ». Un appel sur un sujet d'actualité au moment où les défis environnementaux, économique et sociaux sont devant nous. Sera-t-il entendu par nos décideurs ? Comme celui lancé par Jean-Pierre Delevoye de mettre « *les ingénieurs dans la Cité* » ?

La balle est dans les deux camps à entendre les orateurs de cette journée ! ■

INFO + [www.cnisf.org](http://www.cnisf.org)

## Toutes les parties prenantes du logement étudiant

Par Grégoire Heudes, Président de l'Association Interprofessionnelle des Résidences étudiantes et Services (AIRES), Philippe Nicolet, Vice-Président de l'AIRES et Henri Bouvet, Délégué général de l'AIRES.

**Mme Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé l'objectif de construire 40 000 logements étudiants en 5 ans. Les professionnels de la Résidence étudiante qui sont rassemblés au sein de l'AIRES souhaitent apporter leurs expériences et leurs réflexions à cet effort de construction .**

Un rappel historique s'impose. Lors de l'élaboration des plans sociaux étudiant ou lors de rapport sur le logement étudiant, et cela quelle que soit la couleur politique du gouvernement, le loge-

ment étudiant s'est assez souvent trouvé réduit à la seule problématique des CROUS or, il existe une multitude de formes aux logements étudiants : logement social hors CROUS, Résidences privées (conventionnées ou non), logements dans le diffus, logements en HLM... Chacune a ses aspects positifs et naturellement ses propres carences ou limites. Tout ceci n'est pas si simple et nécessite de la modération et de l'analyse. La caricature devient alors un obstacle pour un passage à l'action.

Qui sait que le logement social étudiant existe dans les Résidences étu-

diantes privées ? Qui sait, par exemple, que les Résidences étudiantes privées accueillent également des étudiants boursiers ? Cette présence résulte à la fois du fait que tous les étudiants boursiers ne peuvent pas être logés par les CROUS, mais également parce que certains d'entre eux privilégient un logement en Résidence privée pour des raisons de proximité ou de qualité d'hébergement et d'exploitation.

Enfin, du point de vue du développement territorial universitaire, il ne faut pas oublier que notre secteur a produit des résidences étudiantes dans des villes où le CROUS ne souhaitait pas s'installer comme par exemple Fréjus, Saint-Raphaël ou encore Bastia. Les professionnels des résidences étudiantes ont donc pris des risques afin de satisfaire des besoins locaux dans des sites universitaires des villes moyennes. Ils ont ainsi contribué à l'égalité territoriale des conditions d'étude des étudiants .

## UN SECTEUR DYNAMIQUE

Toute cette activité se quantifie. En plus de 30 ans, notre secteur professionnel a fait preuve d'un réel dynamisme en construisant plus de 120 000 logements et un peu moins de 1 000 Résidences. Il s'agit donc, après les CROUS, d'un parc locatif extrêmement important et structuré.

Notre originalité repose sur des offres d'habitat social et/ou d'un habitat privé. En effet, le financement de la construction des Résidences étudiantes privées provient de deux sources :

- soit d'investisseurs privés (particuliers ou investisseurs institutionnels) à travers une offre de Résidences réalisées par des maîtres d'ouvrage qui en confient la mise en location et la gestion locative à des professionnels ;
- soit des intervenants dans le logement social, habilités à recevoir des prêts locatifs dans le cadre de la politique sociale en matière de logements HLM.

Soulignons également, et c'est un point important dans le contexte économique de crise que traverse notre pays, que les Résidences étudiantes et les emplois du secteur sont construites et gérées en France. L'État et les collectivités publiques bénéficient d'ailleurs d'un retour de recettes fiscales très significatives. Notre secteur représente aujourd'hui, en termes d'emplois permanents, plus de 10 000 emplois.

## LA QUALITÉ DU LOGEMENT

L'exploitation rigoureuse et fonctionnelle des Résidences étudiantes est une garantie de qualité. L'importance du nombre de normes et de règlements imposés à ce type de Résidence garantit une qualité des produits proposés. Le secteur des Résidences étudiantes, à la différence parfois du logement étudiant diffus qui existe dans les métropoles, est très strict avec les normes de sécurité incendie. On ne trouve pas de chambres trop petites, ni de logements inadaptés comme dans le cas de colocations sauvages, ou encore de sanitaires défectueux,... En outre, la présence humaine est particulièrement appréciée des familles et des étudiants.



Enfin le produit Résidence étudiante est un segment du marché qui privilégie les services et la qualité de l'encadrement. Cette spécificité, basée sur la qualité, impose que le logement soit adapté au mode de vie des étudiants et qu'il soit conçu comme un lieu de vie et de travail pour faciliter la réussite universitaire. Le taux de réussite des étudiants hébergés dans les Résidences étudiantes et de services est d'ailleurs très positif. Le bien-être et la réussite des études vont de pair. Les études sur la santé des étudiants réalisées par les mutuelles vont d'ailleurs dans ce sens.

## UNE FORCE DE PROPOSITION

Le foncier est prohibitif dans les zones en tension et il se répercute sur le prix des loyers. La vente symbolique par l'État de fonciers aux collectivités locales pour construire des logements sociaux est une mesure qui va dans le bon sens. Il serait d'ailleurs pertinent devant la crise du logement de per-

mettre aux opérateurs conventionnés privés de pouvoir postuler et de répondre aux appels d'offres.

De même, ne serait-il pas possible d'exiger que des terrains, appartenant à des propriétaires privés, des collectivités ou à l'État, soient réservés et affectés au logement social étudiant (CROUS et hors CROUS) ? En Espagne, il s'agit de terrains dits « dotationnels ». Il s'agit là d'une piste qui pourrait, en particulier dans les zones en tension, être une réponse et permettre d'atteindre l'objectif fixé par Mme Fioraso.

Sur de nombreux sujets, nous avons des retours d'expériences à faire partager, des préoccupations à exposer. Or aujourd'hui, en cette rentrée universitaire, notre secteur se sent oublié dans les déclarations de rentrée du gouvernement, alors que depuis 30 ans, il joue un rôle important pour la société. ■

Info + [www.aires.fr](http://www.aires.fr)



■ **5/8 juillet 2012** : La Conférence nationale des Étudiants Vice-Présidents d'Université (CEVPU) a renouvelé la composition de sa commission permanente. Le nouveau Président, Florian TURC, est Vice-Président Étudiant de l'université Joseph Fourier – Grenoble 1.

INFO + [www.cevpu.org](http://www.cevpu.org)

■ **Fin août 2012** : **Université Européenne de l'Engagement Du vivre ensemble au faire ensemble.** L'U2E de l'Afev a accueilli près de 500 personnes au Conseil Régional Rhône Alpes. Cette université a conclu un cycle de trois années autour des nouvelles formes de solidarité pour construire la société de demain. Il s'agissait d'identifier des pistes de travail probantes qui permettront aux acteurs de l'intervention sociale comme aux politiques d'y puiser de la matière et de la ressource. Une plénière a été consacrée aux universités et à leur responsabilité sociale. James Scott de l'université Queen Mary à Londres a présenté l'engagement de l'université auprès de son territoire, qui a par exemple débouché sur l'instauration d'un salaire minimum pour les femmes de ménage et les cuisiniers du campus.

■ **Mardi 2 octobre 2012** : « **L'habitat, le logement et les jeunes** ». À l'occasion de la parution du numéro 61 de la revue Agora/ Débats Jeunesses « *L'habitat, le logement et les jeunes. Modes de logement, manière d'habiter* », l'INJEP organise une conférence-débat en partenariat avec le PUCA (Plan urbanisme construction architecture, Service interministériel rattaché à la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature) le mardi 2 octobre à la Grande Arche de la Défense.

INFO + [www.injep.fr](http://www.injep.fr)

■ **Vendredi 12 octobre 2012** : **L'UNEF et la Guerre d'Algérie.** Une journée d'étude est organisée par l'Association des Anciens de l'UNEF et l'UNEF, avec le soutien de la Mairie de Paris.

INFO + [www.unef.fr](http://www.unef.fr)

■ **Samedi 13 octobre 2012** : **Le Conseil général du Val de Marne organise une matinée pour la reconnaissance des compétences bénévoles.** Cette initiative interrogera le monde des entreprises.

« Pour ce dernier, le bénévolat constitue-t-il un atout ? »

INFO + [projaide@cg94.fr](mailto:projaide@cg94.fr)

■ **Mercredi 17 octobre 2012** : **International Creative Campus.** La Cité internationale universitaire de Paris organise ce colloque sur le thème du campus du XXIe siècle. Alors qu'elle initie un projet d'extension sans précédent depuis la guerre, la Cité internationale cherche comment préserver ses valeurs fondatrices et son identité, tout en développant, au-delà de logements mieux adaptés aux besoins des étudiants, des services et équipements plus performants.

INFO + [www.ciup.fr](http://www.ciup.fr)



■ **17/18 octobre 2012** : **3e Rencontres nationales des maisons de l'étudiant.**

Après les rencontres de Poitiers en 2003 et de Grenoble en 2005, la Ville de Paris organise les 3e Rencontres nationales des maisons de l'étudiant.

INFO + [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

■ **Judi 25 octobre 2012** : **Nuit des étudiants du monde.** Pour la première fois, à l'initiative de l'AVUF, 10 grandes villes françaises (Aix-en-Provence, Amiens, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris, Reims, Toulouse) vont organiser le 25 octobre un accueil festif des étudiants internationaux.

INFO + [www.avuf.fr](http://www.avuf.fr)



Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AFIJ, l'AVUF, l'ADELE et la CPU

Directeur de la publication : Nicolas Delesque

Gérant :

Philippe Campinchi (PCC)

Comité d'orientation :

En cours de constitution

Rédaction :

Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, Bruno Martin, Soizic Martin, Nina Schmidt, Jérôme Sturla. (Page 16-17 : Christophe Soisson, Thomas Georgeon, Pascal Cornier, Valérie Crochet, Michel Moinet)

Crédits photos et iconographies :

DR, Fotolia, (Page 1 et 3 : Photo de Geneviève Fioraso par Bruno Moyen, (Page 16 et 17 : Éric Avenel, Augusto Da Silva)

Remerciements : Florian Chapey, Jean-Paul Domergue, Vincent Dupy, Roger Fougères, Antoine Godbert, Dominique Jégo, Daniel Lamar, Quitterie Ladonne, Laura Le Guen, Isabelle Pellerin, Olivier Rey, François Rio, Elise Renaudin, Jérôme Mourroux, Jean-François Pin, Philippe Touzeau-Menoni

Contributions : Jules Donzelot, Pierre-Yves Olivier, Grégoire Heudes, Philippe Nicolet et Henri Bouvet

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière

Universités & Territoires : Chez PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris

Tél : 0140331793

E-mail : [redaction@universites-territoires.fr](mailto:redaction@universites-territoires.fr)

Universités & Territoires remercie :



Territoires et Enseignement Supérieur

